

4.3.- L'ACCÈS À L'INFORMATION DANS LES COMMUNAUTÉS EN REGARD À LA QUESTION DE L'ÉQUITÉ DE GENRE

La communication (diffusion) des informations à travers les communautés des différents départements est similaire. Outre les créneaux de communication classique comme les médias locaux, les meetings au niveau des espaces publics (points de ravitaillement en eau, marchés publics, place publiques, églises, etc.), les autorités étatiques, les opérateurs de développement des régions, les leaders naturels, les paysans branchés sur les grandes villes du pays et/ou de la diaspora (USA et Canada en particulier), durant de ces cinq (5) dernières années les informations proviennent également et surtout des jeunes (réseaux sociaux, avec le processus de démocratisation de l'internet), des promoteurs d'OCB et dans une moindre mesure de certaines structures faitières les plus influentes.

Vu le calendrier de travail serré des exploitants, et particulièrement des femmes, en général, ces dernières accèdent aux informations lors de la participation à des réunions de groupe (Eglises et OCB en particulier). De fait, les organisations locales évoluant dans le domaine de développement communautaire sont considérées comme un maillon stratégique dans le mécanisme de communication des communautés. Dans les groupes, le flux de transmission se fait en général du président aux membres ordinaires.

Au niveau des départements, en cas d'urgence, un message peut-être transmis soit :

1. en utilisant un téléphone portable,
2. en faisant passer la nouvelle de bouche à oreille,
3. en tapant un tambour ou en faisant résonner (souffler) un lambi ; la tonalité ou le son émis est fonction de la circonstance (code traditionnel de communication),
4. en se servant du mégaphone d'un leader religieux,
5. en déléguant parfois des membres (hommes) du comité de direction d'OCB ou de militants –es politiques cas certains cas (selon la période) ;

Là où l'Etat est pratiquement absent, c'est surtout les OCB qui ont accès et gèrent les informations. Les membres d'une même OCB habitent généralement la même zone, ou dans des contrées qui ne dépassent pas un rayon de trois (03) kilomètres par rapport au siège social du groupement (chez le président, un leader naturel, un leader religieux ou un notable). La figure suivante présente le modèle général de transmission d'informations utilisé par les OCB des départements du Sud et du Sud-Est :

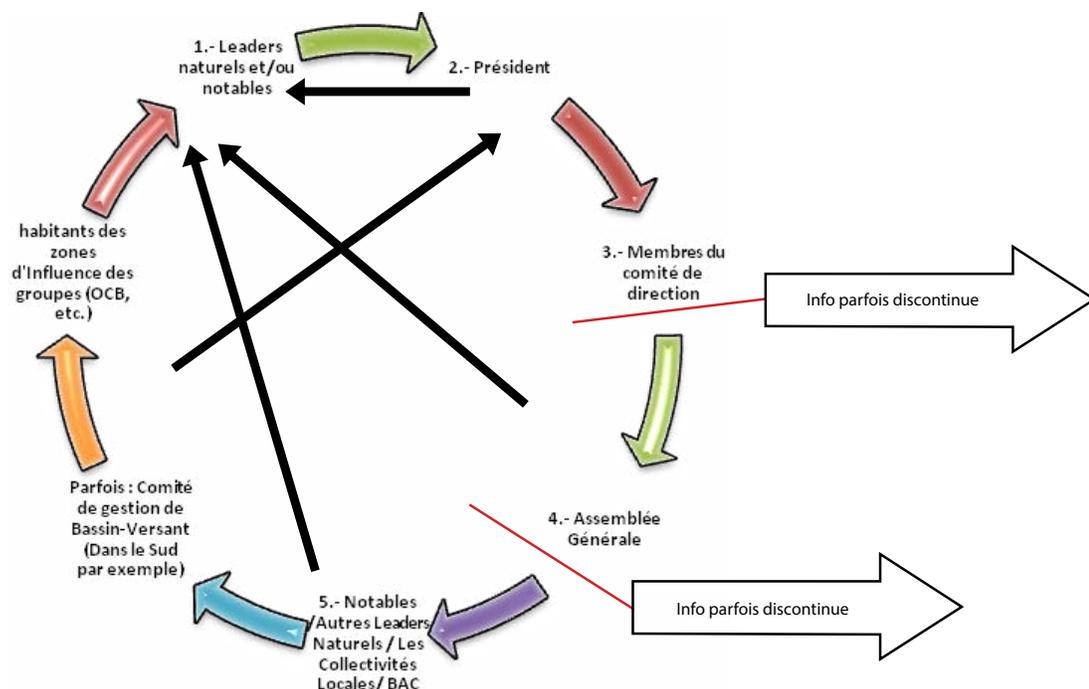


Fig. 25.- Modèle de flux de communication d'une information entre les OCB/SF et leurs environnements immédiats (Source : Adaptation LINDOR/CATEDEL, Juillet 2015)

En principe, après l'église, une réunion d'OCB, c'est le lieu où les leaders profitent pour faire véhiculer les messages (cyclones, vaccination, séances de sensibilisation, formations, possibilités de jobs, etc.) importants à la communauté.

Dans le cadre de ce travail, la gestion de l'information a été considérée à travers les trois (3) angles stratégiques suivants :

- 1) L'accès à des informations de qualité et à temps,
- 2) La capacité du groupe à faire le traitement et à exploiter l'information disponible et/ou accessible,
- 3) La gestion de l'information et des archives.

Selon les échanges qu'on a eus avec les leaders de groupes, l'accès à l'information de qualité représente un enjeu déterminant dans le fonctionnement des groupes. Etant éloigné par rapport à la capitale du pays (Port-au-Prince), les OCB qui ont une information à temps et en qualité sont généralement celles qui ont des antennes soit au niveau de la ville de Jacmel, de Belle-Anse, d'Anse-à-Pître, de Cayes, de Jérémie (dans une moindre mesure) et de Port-au-Prince en particulier.

Les informations qui intéressent les plus les OCB (par ricochet, des groupements femmes ou mixtes) sont particulièrement :

- a) Les coordonnées des principales personnes ressources travaillant pour le compte des opérateurs qui appuient généralement les initiatives de développement communautaire,
- b) Les appels à proposition émis par les opérateurs à la faveur des groupes de base,
- c) Les mesures publiques,
- d) Les initiatives (projets, programmes, etc.) de développement en perspective pour leurs communautés respectives,
- e) Les opérateurs qui développent des modules et réalisent des séances de formation à l'intention des OCB,
- f) Les opportunités de crédit,
- g) Les aides humanitaires (d'une manière générale),
- h) Les nouvelles nominations de cadres des services publics déconcentrés ;

La capacité du groupe à traiter et exploiter l'information dans le sens de sa vision dépend surtout de son niveau d'encadrement technique (ressources humaine) et de l'accès à certains moyens logistiques (matériels informatiques, etc.). Alors que, ces capacités ont été remarquées très faibles dans les groupes. D'ailleurs, une des préoccupations exprimées par les associations de femmes a rapport direct à cet aspect.

Enseignement No. 17 :

Une structure de base mixte ou féminine qui n'est pas en mesure d'avoir des informations en qualité (pertinentes) et à temps a généralement des difficultés pour trouver un certain encadrement de la part des principaux opérateurs.

4.4.- UNE SYNTHÈSE PARTIELLE DES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ET TENTATIVE DE CARTOGRAPHIE DES ENDROITS LES PLUS VULNÉRABLES

L'agriculture est investie par les femmes dans un contexte marquée par une fréquence de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, causée par la dislocation des conditions favorables à l'obtention de rendements agricoles substantiels. Cette situation exacerbe la pauvreté des populations et accroît les difficultés des femmes à assurer le bien-être et l'équilibre familial. Selon leurs zones de résidence, les contraintes liées à l'agriculture diffèrent très nettement et les femmes contribuent à l'application de solutions opératoires pour mieux les cerner. Les femmes de certaines communautés rurales à travers les deux départements (Sud et Sud-Est) ont longtemps peiné pour tirer un quelconque profit de leurs terres. Grâce à l'accompagnement de certains partenaires internes et externes, elles ont pu acquérir certaines connaissances nouvelles pour modifier le cours inexorable de la dégradation des terres et améliorer un tant soit peu la qualité des sols et leur productivité. Mais, par rapport à l'ampleur de la dégradation des terres et d'autres ressources de l'environnement naturel, on est très loin des efforts à faire pour inverser la tendance. Ainsi, vu que l'agriculture est une plus grande composante des systèmes d'activités identifiées à travers les communautés étudiées, les principales revendications des structures de base d'accompagnement des femmes sont aussi focalisées autour de ce secteur.

4.4.1.- Les principales revendications des femmes

Par rapport aux revendications urgentes des communautés, ces derniers temps les sujets de débats se focalisent plutôt autour des trois thèmes fédérateurs suivants :

1. **L'insécurité alimentaire (en termes de disponibilité et d'accessibilité) :** Quelle stratégie collective à développer pour faire face au problème de la faim qui frappe une grande partie des communautés ; une situation amplifiée par les effets et/ou impacts des changements climatiques sur les saisons agricoles ;
2. **La réouverture des classes :** Pendant que la réouverture des classes reste un grand défi par rapport à la situation socio-économique complexe actuelle (pour les femmes notamment), alors que plus de 35% de ces derniers n'ont pas pu encore récupérer les bulletins de note des enfants pour le trimestre passé ;
3. **La faible performance des systèmes d'activité socio-économique :** En dépit des efforts de diversification des activités dans les ménages pluriactifs, ces derniers n'arrivent pas vraiment à répondre aux besoins essentiels de la famille. Ainsi, on se demande comment devront-ils procéder étant donné la diminution alarmante des rendements agricoles dans le temps ? A quel point se vouer ?

Ainsi, dans les échanges avec les chefs d'exploitation (ménages enquêtés), les OCB et les structures faitières consultées, les questions sous-jacentes aux précédentes ont été déclinées en quatorze (14) questions clés, à savoir :

1. Comment lutter efficacement contre les ennemis des cultures (maladies et bioagresseurs) qui occasionnent très souvent la diminution des rendements, outre les irrégularités constatées dans le cycle pluvial de la zone depuis près d'une dizaine d'année ?
2. Comment accéder aux intrants, outils et équipements pour l'amélioration des systèmes de production agricole (systèmes de culture et d'élevage) ?
3. Par quels moyens et, quelle serait la plaidoirie efficace à développer pour influencer les décideurs à construire des magasins communautaires, des ateliers de transformation de fruits et des espaces de loisirs au niveau des communautés vulnérables ?
4. Comment améliorer le niveau de disponibilité alimentaire pendant toute l'année au niveau des ménages de conditions socio-économiques précaires ?
5. Par quels moyens accéder à de petits emplois pendant les longues périodes de soudure, afin de couvrir les dépenses essentielles et prioritaires ; pour lesquelles les systèmes traditionnels d'activités ne permettent pas de couvrir ?
6. Jusques à quand, les autorités décideront-elles de l'aménagement des voies d'accès stratégiques par rapport aux zones de production et d'écoulement, dont les conditions de transport sont à désirer ?
7. Comment résoudre le problème de la diminution graduelle du niveau de la fertilité des sols agricoles ?
8. Comment améliorer la disponibilité et l'accessibilité en eau pour les utilisations domestiques et les pratiques agricoles ?
9. Comment lutter efficacement contre la dégradation de certains bassins-versants stratégiques des zones concernées ?
10. Vu que les OCB (par ricochet, exploitations agricoles des ménages) ne bénéficient que de très faibles encadrements auprès des opérateurs de développement et des décideurs publics, comment pourra-t-on arriver à la conciliation effective entre la réalisation des activités de développement et de protection/conservation de l'environnement au niveau des écosystèmes de montagne et des zones côtières sous-jacentes ?
11. Est-ce que l'Etat a effectivement le désir de faire une gestion des écosystèmes côtiers et des ressources halieutiques ? Si oui, quelles seront les retombées sur les habitants et/ou exploitants agricoles et des intervenants locaux évoluant dans le domaine d'activité spécifique de la pêche ?
12. Qu'est ce qui est basé de la présence inhabituelle sur de très grandes étendues d'algues marines (phytoplanctons) au niveau de presque toute la côte sud ? Outre la diminution de la qualité de certains services au niveau des plages, quelles en seraient les implications sur le cadre de vie des habitants et/ou exploitants de la région du grand Sud (**Fig. 26**) ?
13. Suite à cette série d'enquêtes et d'entretiens auprès des communautés, qu'est-ce que ces exploitants et les organisations locales peuvent espérer, en termes de retours bénéfiques pour leur communauté respective ? et enfin,



14. Vu que la société haïtienne développe un système de gouvernance fondé beaucoup plus autour des hommes, quelle est la place effective des femmes dans les initiatives de développement national par rapport aux évolutions actuelles ?

Fig. 26.- Prise de vue au niveau de la côte de Saint-Louis du Sud – Un enquêteur (Harold CHARLES) ayant une poignée d'algue marine ; laquelle végétation envahisse presque toute la côte (Photo CATEDEL, juillet 2015)

4.4.2.- Des éléments de stratégies locales d'adaptation développées face aux formes d'insécurité socio-économiques & Tentative de cartographie des groupes les plus vulnérables

L'analyse croisée des informations montrent qu'une grande proportion des ménages (autour de 70%) n'ont plus de recours aux stratégies²⁴ d'assurance. Car très souvent pour faire face à des chocs, ils n'arrivent pas généralement à préserver leurs avoirs productifs. Aussi, ils sont fort souvent obligés de diminuer leurs apports alimentaires. En conséquence, ces ménages exploitants n'ont pas d'autres choix que d'adopter des stratégies de crise. Les décisions entraînent très souvent des changements irréversibles tels qu'ils menacent les moyens d'existence futurs. Certains ménages qui restent toujours en campagne, sans pouvoir se déplacer pour chercher des alternatives économiques à l'agriculture connaissent très souvent des situations de détresse.

Au niveau des zones marginalisées comme Corail-Soule (1ère section communale de Marigot), Savane du bois (3ème section communale de Marigot), Fonds Jean Noël (Sur la section de Pérédo, commune Marigot), Haut-Cyvadier (Source Figuier, Source Diamant), Pichon et Mapou (localités de la section communale de Belle-Anse) pour le département du Sud-Est; et Poste-Gaille, Ravine Caudasse (localités de la 5ème Section Aquin), Coline d'Aquin (localité de Vieux-Bourg), **Brodequin** (3ème section communale Aquin), Flamand (localité 1ère section Boileau de Cavaillon), **Sucrierie Henry** (localité 2ème Saint-Louis), Rendel (section communale sur Chardonnière) pour le département du sud, **il a été observé des ménages qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire cyclique**²⁵. Ce sont en général de petits agriculteurs qui ont à peine suffisamment à manger immédiatement après la récolte (pas plus que 2 à 2,5 mois après la récolte). Ils éprouvent de grandes difficultés à attendre la récolte suivante, avec des marges de manoeuvre faibles, voire nulles.

²⁴ Stratégies d'adaptation des ménages face à des situations alimentaires très difficiles : Bien que les stratégies d'adaptation varient fortement et aient diverses implications, MSF Hollande (MSF 2005) identifie trois (03) niveaux principaux: (1) les stratégies d'assurance (stratégies d'adaptation réversibles, préservation des avoirs productifs, diminution des apports alimentaires, etc.), (2) les stratégies de crise (changement irréversible, menace sur les moyens d'existence futurs, vente des avoirs productifs etc.) et (3) les stratégies de détresse (pas d'adaptation, inanition et mort et disparition des mécanismes d'adaptation).

²⁵ L'établissement des classes d'insécurité alimentaires et de vulnérabilité : Basé sur les systèmes de suivi SISAAR (FAO, 1990) qui est un référentiel proposé par la FAO en année 2000, où le comité de la sécurité alimentaire mondial (CSA) a proposé en juin 1999 la répartition de la vulnérabilité (ou du risque d'insécurité alimentaire) en trois (3) classes établies par le groupe de travail du SICIIV (Système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité). Ce référentiel distingue trois (3) types d'insécurité alimentaire : (1) L'insécurité alimentaire chronique : Il s'agit de personnes ou de groupes de personnes qui consomment ou ont consommé régulièrement des quantités quelque peu inférieures au minimum nécessaire pendant une longue période ; (2) L'insécurité alimentaire cyclique ou intervenant en période de soudure : Elle touche les petits agriculteurs qui ont suffisamment à manger immédiatement après la récolte, mais qui ont, par exemple, des difficultés à attendre la récolte suivante et, (3) L'insécurité alimentaire transitoire : elles concernent les habitants des zones urbaines qui dépendent des marchés très instables et de producteurs agricoles très exposés aux catastrophes naturelles.

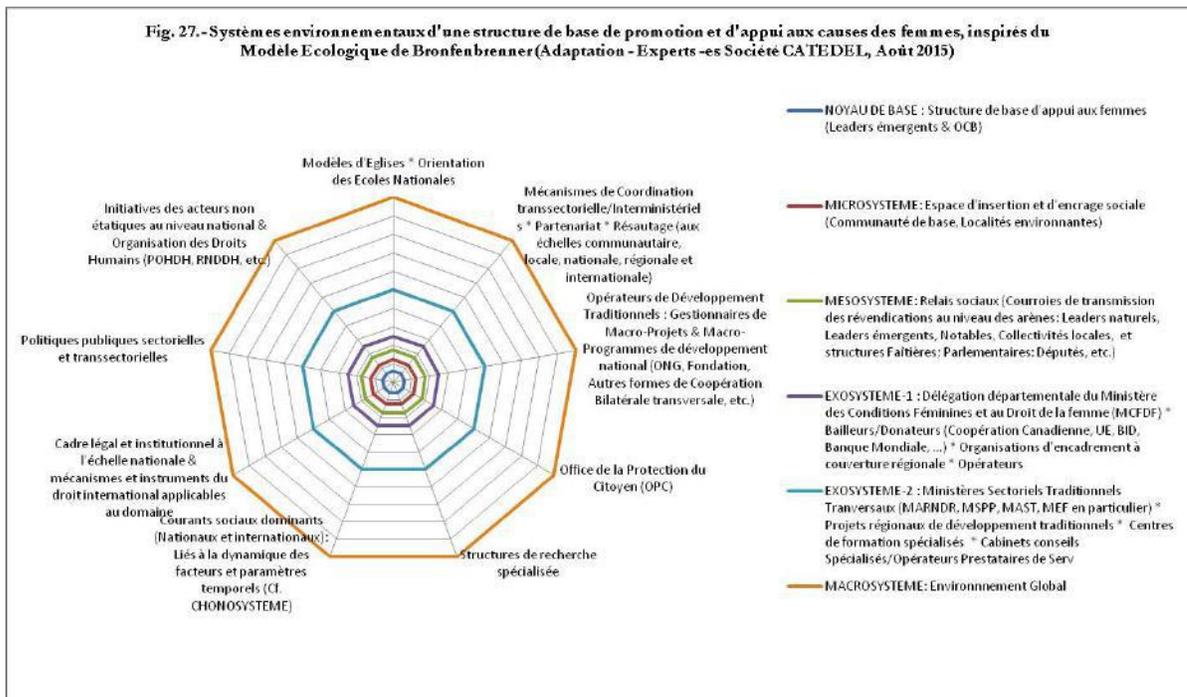
Alors, par rapport à ces grandes préoccupations réelles et fondamentales auxquelles font face les structures d'encadrement des femmes, par où commencer pour porter à court, moyen et long terme des éléments de réponse adaptées ?

4.4.3.- Les bases d'une réponse structurelle par rapport à la problématique globale

Par rapport à l'ampleur de la situation de précarité des communautés (par ricochet des femmes), il n'existe pas en réalité de réponse passe-partout. Les stratégies de réponse à envisager doit nécessairement prendre en compte du milieu et/ou du système environnementaux et institutionnel en place. Ainsi, il s'avère inéluctable, de :

1. D'établir la configuration du mésosystème de fonctionnement et d'appui aux structures de base,
2. D'identifier les leviers de changements possibles, en s'inspirant de la liste des priorités pressantes et émergentes préétablies,
3. D'évaluer les potentialités réelles de l'existant dans une perspective de capitalisation sur les leçons, valeurs, capacités et expériences acquises,
4. De proposer des alternatives viables à travers la stratégie genre à proposer ;

S'inspirant du modèle écologique de Bronfenbrenner, nous avons présenté à travers la figure suivante les Systèmes environnementaux d'une structure de base de promotion et d'appui aux causes des femmes :



Selon le modèle écologique de Bronfenbrenner, une entité de base (au milieu) grandit ou évolue dans un ensemble de systèmes environnementaux dont les interactions complexes influencent son processus de croissance, de maturation et de développement organisationnel.

Dans le cas des associations locales de base dans les départements du Sud et du Sud-Est, le microsystème correspond à l'environnement immédiat de la structure, à sa réalité quotidienne, c'est-à-dire ses relations avec ses promoteurs et/ou instigateurs, ses leaders, ses membres, ses sources d'inspiration, et ses partenaires. La structure de base est influencée par son environnement, mais elle influence aussi sur ce dernier.

Le mésosystème englobe le microsystème et correspond au réseau de relations qu'entretiennent entre elles les diverses composantes du microsystème. Les relations entre les différentes catégories de membres du groupe en sont un exemple.

L'exosystème englobe les deux systèmes précédents et correspond en grande partie à l'environnement socio-économique et

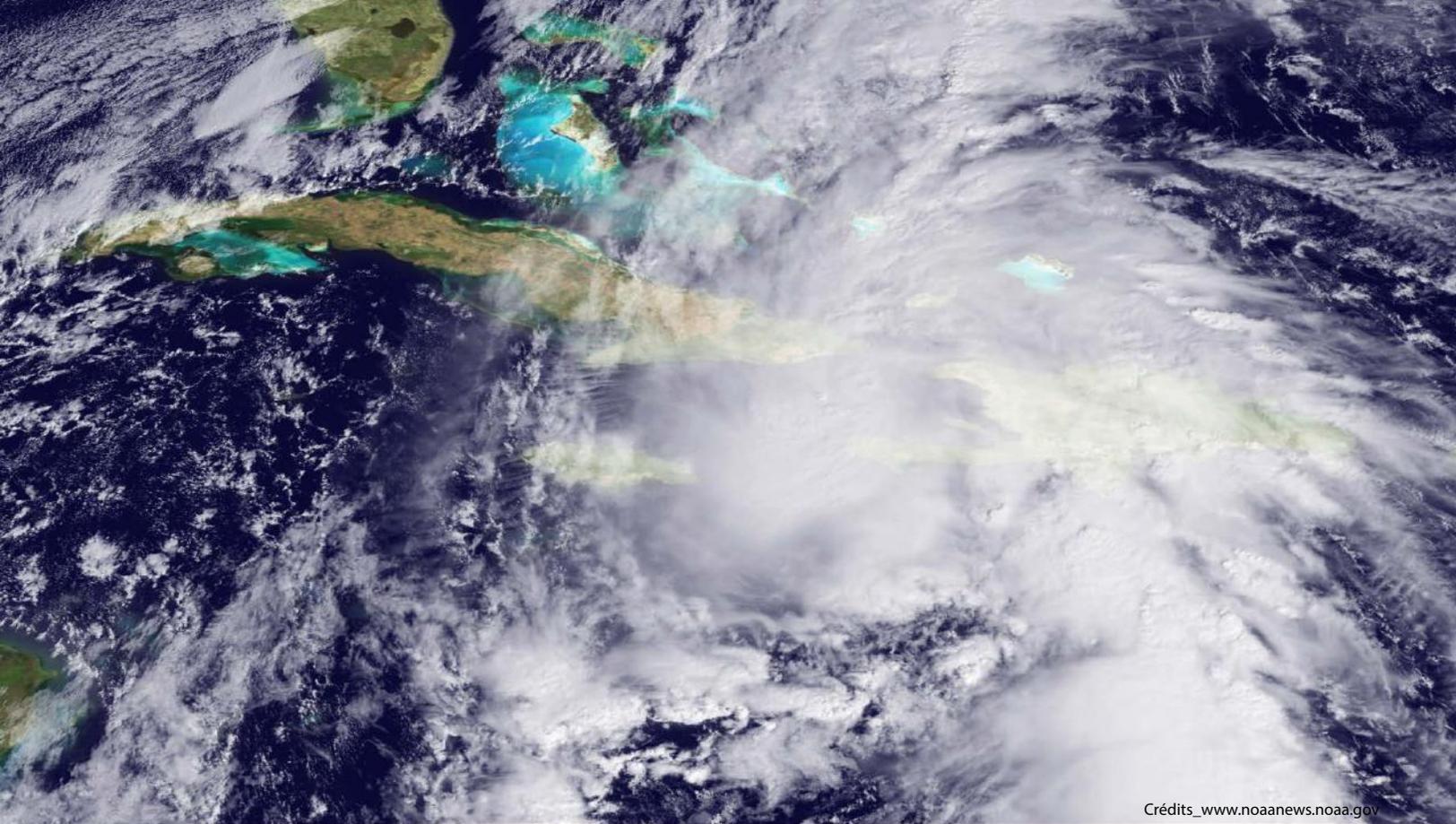
politique. La structure de base (OCB) n'y participe pas, mais les décisions qu'on y prend influent directement sur elle.

Le macrosystème englobe tous les systèmes précédents et correspond à la culture, à l'ambiance globale, aux caractéristiques sociétales prépondérantes. Enfin, les éléments de ce modèle écologique sont influencés par le chronosystème, où s'inscrivent les changements, les dynamiques de progrès qui surviennent avec le temps.

Enseignement No. 18 :

Dans le contexte actuel, tout effort de gestion, valorisation et de rentabilisation durables des ressources naturelles et de l'environnement des côtes sans penser d'abord à une bonne appréhension du mode de fonctionnement, des principales préoccupations, des défis, des opportunités et des enjeux discriminants en lien à l'existence de ces OCB dans le milieu, risque de ne pas produire les effets et/ou impacts escomptés. Alors, il est fortement recommandé de les rencontrer, prendre en compte leurs avis, les impliquer dans les processus décisionnels, afin de trouver des solutions consensuelles. C'est ainsi qu'on pourrait intervenir dans le sens de la soutenabilité et de la durabilité escomptées.





Crédits_www.noaaneews.noaa.gov

SECTION IV: REGARD SYNOPTIQUE SUR LES INITIATIVES EN RAPPORT À LA QUESTION GENRE ET ACC DANS LES ZONES D'ÉTUDE

De par sa position sur la route principale des tempêtes tropicales qui prennent naissance dans l'océan l'Atlantique et frappent les îles de la Caraïbe à chaque saison cyclonique, Haïti a toujours été vulnérable aux tempêtes tropicales et aux ouragans. Cependant, au cours des dernières années, le pays a connu une augmentation significative de la fréquence de graves catastrophes naturelles. Récemment Haïti a été identifié comme l'un des pays les plus vulnérables aux impacts du changement climatique.

Si le changement climatique reste et demeure un phénomène préoccupant en Haïti, développer des stratégies permettant de réduire la vulnérabilité²⁶ du pays face à ce dernier est devenu depuis de nombreuses années une priorité nationale. Ainsi, une série d'initiatives d'adaptation résulte des conclusions et recommandations du Plan d'Action National d'Adaptation (NAPA), qui a identifié le secteur du Développement de la côte Sud et de celle du Sud-Est comme priorité pour l'adaptation au changement climatique.

²⁶ Selon l'Indice Global de Risques Climatiques, calculé pour la période allant de 1997 à 2006 et couvrant à la fois les impacts humanitaires et économiques, Haïti est classé 6ième à l'échelle mondiale. Cet indice souligne l'extrême vulnérabilité du pays face à des événements climatiques connexes.

5.1.- LES PROJETS/PROGRAMMES IMPLÉMENTÉS PAR LES DIFFÉRENTS OPÉRATEURS

Différents opérateurs présents dans ces départements ont mis en place, dans le Sud comme dans le Sud-est, des projets ou des programmes permettant de limiter la vulnérabilité des populations susmentionnées aux impacts négatifs des changements climatiques. Le tableau suivant présente certaines réalisations des opérateurs dans les deux départements en vue de limiter la vulnérabilité des populations aux changements climatiques, en regard de l'approche utilisée en matière d'intégration et de participation Genre :

Tableau 3 : Réalisations des opérateurs sur les changements climatiques dans le Sud-Est en regard à l'Equité Genre

OPÉRATEUR/ INSTITUTION	PROJET IDENTIFIÉS	ZONES D'INTERVENTION	OBJECTIFS POURSUIVIS	IMPLICATION DE LA DIMENSION GENRE
PNUD/MDE/FEM/ DINEPA/ OREPA-	Recharge artificielle de la nappe aquifère des sources « Cresson » & « Ti corail » dans les communes de Jacmel & de Marigot pour une meilleure adaptation aux changements climatiques.	Localité Orangers, Commune Jacmel / Localité Corail Soult, Commune Marigot	Renforcer les capacités d'adaptation des institutions et de la population des Orangers et de Marigot, pour faire face à l'augmentation des risques de changement climatique ;	Selon Tondreau Cherismond, Ancien coordonnateur du projet à la DDS-MDE, les femmes participent à environ 20% dans les travaux de réhabilitation des infrastructures (cf. djobs).
PNUD/MDE/ACC/ DINEPA/OREPA- SUD	Adaptation aux changements climatiques. « SAEP (Système d'Alimentation d'Eau Potable) des sources Diamand et Figuier ».	Localité Cyvadier, Commune de Jacmel.	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les conditions d'accès à l'eau d'irrigation et à l'eau potable pour les habitants de la zone, Résoudre les problèmes liés à la qualité de l'eau potable 	Pas une stratégie genre bien définie, toutefois les femmes participent dans une certaine mesure.
PNUD/MDE/ACC/ DINEPA/OREPA- SUD	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation aux changements climatiques. « Recharge artificielle de la nappe aquifère de la source Boursiquot pour une meilleure adaptation aux changements climatiques » 	localité Boursiquot, Commune de la vallée de Jacmel	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les conditions d'accès à l'eau potable de la population de la vallée de Jacmel et des zones environnantes ; Réhabiliter les infrastructures de conduit d'eau potable et de l'assainissement et résoudre le problème de qualité de l'eau ; 	Selon les informations recueillies sur le terrain, il n'y a pas une approche bien définie pour l'implication des femmes dans les activités. Cependant comme dans tous les projets traditionnels les femmes travaillent dans les femmes les équipes dans le cadre du programme « Casch for Work ».
Coopération Espagnol (AECID)	Amélioration du secteur de la pêche, par la mise en place de 12 Dispositifs de Concentration de Poisson (DCP) dans le Sud-est.	8 communes du département du Sud-est (Jacmel, Cayes-Jacmel, Marigot, Belle-Anse, Anse-à-pître, Thiotte, Grand-Gosier, La montagne de Jacmel).	Limiter les captures massives des petits poissons par l'utilisation des matériels inappropriés et contribuer à l'exploitation des dispositifs de concentration de poisson (DCP) ;	Les femmes ne participent pas à tous les niveaux décisionnels du projet mais elles contribuent dans le nettoyage, la conservation et la vente des poissons.

Suite - Tableau 3 : Réalisations des opérateurs sur les changements climatiques dans le Sud-Est en regard à l'Équité Genre

OPÉRATEUR/ INSTITUTION	PROJET IDENTIFIÉS	ZONES D'INTERVENTION	OBJECTIFS POURSUIVIS	IMPLICATION DE LA DIMENSION GENRE
ACDED	<ul style="list-style-type: none"> Reboisement des bassins versants de Marigot et de Cayes-Jacmel. Greffage et sur greffage des manguiers à Savane-du-bois (section communale de Marigot). 	Bassins versants de Marigot et de Cayes-Jacmel	<ul style="list-style-type: none"> Réduire l'érosion des pentes due à la dégradation de la couverture végétale, Aider à la résolution durable des problèmes relatifs à la conservation des écosystèmes de l'environnement ; 	Il n'existe pas de stratégie genre ; mais les femmes participent comme d'habitude.

Tableau 4 : Réalisations des opérateurs sur les changements climatiques dans le Sud en regard à l'Équité Genre

OPÉRATEUR/ INSTITUTION	PROJET IDENTIFIÉS	ZONES D'INTERVENTION	OBJECTIFS POURSUIVIS	IMPLICATION DE LA DIMENSION GENRE
ORE	<ol style="list-style-type: none"> Expérimentation de 52 variétés de patate douce, 15 variétés de manioc et des variétés de maïs pour trouver celles les plus adaptées à la sécheresse actuelle s'révisant dans le Sud. Utilisation de fumure de couverture (mulching à base de racines mortes de vétiver) dans la production de banane pour limiter l'évaporation du sol et rationaliser l'utilisation de l'eau d'irrigation. 	Camp-Perrin / Sud	<ul style="list-style-type: none"> Trouver des variétés de patate douce, de manioc et de maïs plus productives et résistant à la sécheresse répétée. Rationaliser l'utilisation de l'eau d'irrigation en production bananière. 	Il n'a pas été constaté dans les échanges avec le responsable un grand intérêt autour de la question.
SGP-PNUD/PMF (Programme de Microfinance)/ UNOPS HAITI	<ol style="list-style-type: none"> Appui à la structuration de la filière poisson à Zanglais, quatrième section communale de Saint-Louis-du-Sud. (5) Encadrement technique des pêcheurs pour limiter la coupe des mangroves dans la baie de Flamand. (6) Traitement de la ravine Caudasse avec des structures vivantes (arbres fruitier et forestier) et physique (seuils en pierres sèches). (7) Appui à la structuration de la filière poisson dans la communauté Baie-Dumesle (de la pêche à la commercialisation en passant par la formation et la conservation des pouponnières, donc les mangroves 	Saint-Louis du Sud, Cavaillon et Aquin	Initiative SGP visant à développer des synergies (action complémentaire) pour réduire la vulnérabilité de quatre communautés côtières : Zanglais d'Aquin, Poste-Gaille, Flamand et Baie du Mesle. Respectivement dans les communes de Saint-Louis du Sud, d'Aquin et de Cavaillon.	Pour bénéficier ce projet, l'Organisation Communautaire de Base (OCB) demanderesse doit être une organisation de femmes ou une structure mixte ayant au moins 30% de femme.

Tableau 4 : Réalisations des opérateurs sur les changements climatiques dans le Sud en regard à l'Équité Genre

OPÉRATEUR/ INSTITUTION	PROJET IDENTIFIÉS	ZONES D'INTERVENTION	OBJECTIFS POURSUIVIS	IMPLICATION DE LA DIMENSION GENRE
PNUD/MDE/ACC/FEM/ Canada	Adaptation aux changements climatiques : « Renforcement de la résilience de la population côtière du département du Sud aux changements climatiques ». Unité hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud. 2014-2015.	Sur toute la côte du département du Sud d'Haïti.	Renforcer les capacités d'adaptation des populations et des secteurs productifs dans les zones côtières pour faire face à l'augmentation des risques de changement climatique.	La question genre est non seulement intégrée dans les aspects programmatiques du document de référence, mais aussi envisage de développer une stratégie genre adaptée.

Suite - Tableau 4 : Réalisations des opérateurs sur les changements climatiques dans le Sud en regard à l'Équité Genre

OPÉRATEUR/ INSTITUTION	PROJET IDENTIFIÉS	ZONES D'INTERVENTION	OBJECTIFS POURSUIVIS	IMPLICATION DE LA DIMENSION GENRE
CIAT/CRS ²⁷	Productions de Café et Mangue et Changement Climatique dans le Sud.	Sud et Grande-Anse	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des variétés résistantes au stress climatique; valider des stratégies de gestion agronomiques; et améliorer les liens économiques au sein de la chaîne d'approvisionnement. • Fournir une aide financière sous forme de subventions, d'assurance, et de paiements pour service éco systémique – soit par la rémunération directe soit par le développement de marchés pour récompenser les pratiques de gestion durables des terres et des activités de conservation des forêts. • Promouvoir la diversification comme stratégie de gestion des risques à court terme et comme transition à long terme vers une substitution totale des cultures. • Favoriser l'échange des connaissances et de l'expertise en termes d'adaptation climatique nationale en dehors d'Haïti afin de renforcer la formation et des relations avec les réseaux régionaux et internationaux, le financement climatique et les programmes de recherche. 	A compétence égale, les femmes sont prioritaires dans le cadre du recrutement des personnelles ; (2) Selon un ancien coordonnateur du projet contacté (Patricia DUPHANE), le bailleur avait recommandé à ce qu'il y a au moins 50 % de femmes dans les séances de formation.
PNUD/MDE/ Norvège ²⁸	Réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud-GBVS.	Chantal, Aquin, Saint-Louis-du-Sud, département du Sud.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la situation du Département du Sud face aux problèmes créés par l'érosion et les inondations. • Augmenter la gestion des ressources naturelles pour atteindre un développement durable. • Renforcer les capacités du département pour l'élaboration et l'implémentation de plans de cogestion. • Mettre en place les moyens humains et techniques et les outils de gestion nécessaire pour l'exécution du Plan de Cogestion de l'Unité Hydrographique (U.H.) d'Aquin-St. Louis du Sud et pour l'exécution des activités dans les U.H. 	Dans les faits, aucune particularité en matière de genre, les femmes bénéficient comme dans les projets traditionnels.

²⁷ http://ciat.cgiar.org/wp-content/uploads/2014/04/note_synthese16_haiti_productions_cafe_mangue.pdf

²⁸ http://www.ht.undp.org/content/haïti/fr/home/operations/projects/environment_and_energy/programme-de-reduction-de-vulnerabilite-dans-le-sud.html

Enseignement No. 19 :

Mis à part du projet ACC PNUD/FEM/MDE qui envisage le développement d'outils spécifiques devant préconiser la promotion et le développement d'activités sexo-spécifiques, à travers l'implémentation des autres projets au niveau des départements, bien que dans les discours on met parfois en avant la question, mais en réalité les femmes continuent à être traitées/considérées comme dans les projets traditionnels. Des efforts sont en train d'être faits dans le Sud, mais les avancés dans le Sud-Est sont très timides par rapport à la mobilisation et l'appropriation pratique du concept ; ceci même par les cadres de certaines institutions.

5.2.- L'ÉTUDE DE CAS DU PROJET ACC/PNUD/FEM

Le titre officiel du projet est : « Renforcement des capacités adaptatives des communautés côtières d'Haïti aux changements climatiques ». Il se situe dans le cadre des initiatives appuyées par le FEM, en appui aux Etats en développement.

Le présent projet aborde les besoins d'adaptation aux changements climatiques, une priorité de développement national qui est identifiée dans le cadre actuel de coopération des Nations Unies et du PNUD²⁹ en Haïti. Ce projet, le premier en son genre, avec l'appui du FEM et d'autres partenaires nationaux et internationaux, contribue à augmenter la sensibilisation sur la vulnérabilité des zones côtières dans le contexte du changement climatique. À travers une approche systémique, le projet est axé sur la promotion d'une meilleure planification et sur les politiques d'investissement dans les zones côtières, tout en renforçant les capacités des cadres du secteur publique au niveau central et à travers les organes déconcentrés des ministères sectoriels, des organisations communautaires de base, des centres de formation et des organismes jouant un rôle transversal par rapport à la thématique pour de meilleures décisions dans les zones potentielles et au moment opportun. Les principales zones d'intervention pour le développement de certains projets pilotes restent les départements du Sud et du Sud-Est. Toutefois, les actions de sensibilisation, de formation, de renforcement des capacités des collectivités et des acteurs stratégiques, de construction d'argumentaire pour faciliter les efforts de plaidoyer ont plutôt une envergure nationale.

Les bailleurs sont : FEM, PNUD, ACDI (contributions en espèces), MDE, CNIGS, CIAT, DINEPA et CNSA (contributions en nature). Les partenaires à l'oeuvre sont notamment : MDE, CNIGS, CIAT, DINEPA, CNSA, DPC, MARDNR.

En termes d'objectif stratégique, il vise au Renforcement des capacités d'Haïti à intégrer les politiques d'adaptation aux changements climatiques dans les plans de développement local et national.

Les principaux résultats escomptés consistent en :

1. L'amélioration de la capacité institutionnelle de planification pour répondre à l'augmentation des risques dans les zones côtières.
2. L'intégration de la gestion des risques climatiques dans les cadres d'investissement humanitaires et de développement.
3. Le renforcement de la résilience des zones côtières de basse altitude aux nouvelles menaces de changement climatique
4. L'institutionnalisation et appropriation des modèles de bonnes pratiques et des leçons apprises des activités du projet.

Ce projet est dirigé par l'Ingénieure JEAN-PAUL Dorine qui est appuyée par une équipe composée de cadres techniques et administratifs. Par rapport aux perspectives nationales, l'appropriation se fait à travers la Direction des Changements Climatiques, dont le Responsable joue le rôle de coordonnateur national de projet. Selon les arrangements de gestion, au besoin, la direction fait appel à des prestataires de services nationaux ou internationaux (selon le cas) pour des expertises pointues.

5.2.1.- Principaux résultats atteints à date

Le projet a été lancé officiellement le 22 septembre 2011. Entre autres, les principaux résultats obtenus par rapport aux cadres programmatiques à date sont :

1. Les communautés côtières dans les départements des Nippes, du Nord, Nord-est, Sud et Sud-est (un total de 2200 personnes) ont été informées et sensibilisées sur le phénomène des variabilités et changements climatiques ;

²⁹ Garantir à la population un environnement durable et sain constitue le socle du septième Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD). Cet objectif cible la protection des ressources environnementales et de la biodiversité, mais vise également à assurer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à améliorer sensiblement les conditions de vie des habitants vivant dans des taudis. (<http://www.ht.undp.org/content/haïti/fr/home/mdgoverview/overview/mdg7/>)

2. Une évaluation de la vulnérabilité des zones côtières à la hausse du niveau marin causée par les changements climatiques a été réalisée ;
3. Un profil de changements climatiques d'ici à 2100 a été établi pour tout le pays ;
4. Une estimation des coûts liés aux changements climatiques pour les principaux secteurs stratégiques du pays est en cours de finalisation ;
5. Deux études d'évaluation de la vulnérabilité de l'agriculture/sécurité alimentaire et des ressources sont en cours ;
6. Un programme de campagne nationale de sensibilisation a été mis sur pied incluant des outils de sensibilisation pour un public varié ;
7. La Mise en place de deux projets-pilotes d'adaptation des ressources en eau aux changements climatiques dans le Sud et le Sud-est:
 - a. L'érection de 9980 m3 de seuils et 3725 m3 de murs dans des versants construits et la plantation de 30000 arbres, avec la production de 100000 plantules produites,
 - b. La construction d'une boîte de captage réhabilitée, un réservoir de 72 m3, 5 kiosques et 1 fontaine et 100 compteurs installés pour améliorer la gestion de l'eau rendue disponible ;
8. La mise en place de projets-pilotes d'adaptation de l'agriculture-sécurité alimentaires aux CC avec prise en compte de l'aspect genre: 100 acteurs membres des Observatoires (Sud, Nippes, Grand'Anse, Nord-Ouest) formés et sensibilisés ;
9. L'amélioration de la capacité du gouvernement d'Haïti à s'adapter aux changements climatiques : 800 cadres du gouvernement formés ;
10. Le développement du cadre de politique nationale de lutte contre les changements climatiques ;
11. Le renforcement du Bureau National des changements climatiques et du Mécanisme de Développement Propre au MDE ;
12. La mise en place d'un système prévisionnel de rendements agricoles ;
13. La prise en compte des mesures d'adaptation au Changement Climatique dans le Système de Gestion des Risques et Désastres en concertation avec les opérateurs stratégiques (Direction Protection Civile du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (DPC/MICT) à travers les projets de différents opérateurs s'adressant à la thématique, etc.) ;
14. Le développement des cartes de vulnérabilité des zones côtières aux effets du changement climatique en Haïti ;
15. Le développement d'un site internet servant de plateforme d'échange de connaissances et d'information sur tout ce qui se passe en matière d'ACC dans le pays ;
16. La formation et la certification de 180 agents vulgarisateurs sur les changements climatiques, aptes à répliquer ces formations dans leurs départements ;
17. La formation et la certification de 30 cadres des ministères sectoriels en analyse de scénarii climatiques
18. L'accompagnement à la structuration et au fonctionnement dans le département du Sud dix (10) comités de gestion de bassins versants ;

5.2.3.- Prochaines étapes

Ainsi, par rapport aux avancés du projet, les prochaines étapes à franchir restent :

1. La systématisation des initiatives entreprises dans la restauration des mangroves et élaboration d'un guide de gestion de mangroves
2. La finalisation du rapport d'évaluation des coûts liés à l'adaptation aux changements climatiques préparé en collaboration avec le Ministère des Finances
3. La finalisation du rapport d'analyse spatio-temporelle des facteurs climatiques
4. L'élaboration d'un rapport de leçons apprises et de bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques

On peut consulter le site³⁰ internet de PNUD Haïti pour de plus amples informations sur le déroulement de ce projet (Cf. Fiches de projet ACC³¹).

5.2.4.- La dimension genre dans le projet

Selon le Système des Nations Unies³², « Le développement ne peut se faire sans une égalité entre les sexes, afin qu'hommes et femmes jouissent des mêmes opportunités, depuis l'accès à la scolarisation jusqu'à l'égalité professionnelle, la participation égale aux processus décisionnels et l'absence de violences ». Cette idée est formulée à travers "L'Objectif 3 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)", lequel vise à éliminer les disparités entre les sexes, dans un premier temps dans l'enseignement, afin de contrer les facteurs discriminants qui interviennent dès le plus jeune âge. Ainsi, le projet ACC/PNUD/FEM/MDE se trouve dans l'obligation de développer une sensibilité par rapport à la thématique Genre. D'autant plus qu'il bénéficie d'un cofinancement de ACIDI, laquelle institution ayant un intérêt assez particulier par rapport à la question de l'intégration et de la participation Genre.

³⁰ <http://www.ht.undp.org/content/haïti/fr/home/presscenter/articles/2015/05/21/haïti-se-positionne-en-matiere-de-lutte-contre-les-changements-climatiques/>

³¹ http://www.ht.undp.org/content/haïti/fr/home/operations/projects/environment_and_energy/renforcement-des-capacites-adaptatives-des-communautés-cotieres/

La question de l'intégration genre traverse à la fois les dimensions conceptuelles (philosophie, vision) et les mécanismes opérationnels du projet. On l'a établi non seulement à travers la formulation des résultats (OUPPUTS) attendus, la définition des principales activités à réaliser, mais aussi et surtout, à travers l'élaboration de la matrice logique du document de référence du projet³³. Par rapport aux quatre (4) principaux résultats escomptés, le tableau suivant décline les principales activités en développement en rapport à l'intégration et la participation genre :

Tableau 5 : Principales activités en développement en rapport à l'intégration et la participation genre

OUTPUTS (RESULTATS)	ACTIVITÉS INDICATIFS
1.1.- Développer les compétences de gestion du Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD), en coordination avec les principaux organismes sectoriels (MARNDR, CIAT, etc.), tels que le développement de systèmes d'alerte précoce efficaces, la cartographie des zones vulnérables et des stratégies efficaces d'évacuation et de mise en oeuvre de l'amélioration des méthodes de récupération post-désastres, afin de faciliter le passage d'une approche réactive à la gestion des catastrophes climatiques à une approche proactive.	1.1.2.- Mise en oeuvre des programmes de formation sensibles au genre sur le changement climatique et les mesures d'adaptation dans les domaines de la gestion des risques et des catastrophes, la sécurité alimentaire et la distribution de l'eau au niveau des municipalités et des comités locaux; (figurée en 2ème position parmi les 8 activités de cet OUTCOME)
4.1.- Diffusion des trousseaux d'outils, des produits de connaissances et matériel d'orientation sur le développement côtier résilient au changement climatique pour les principaux organismes, les municipalités et les communautés locales.	4.1.3. Conception d'outils d'adaptation au changement climatique sensibles au Genre.
Résultat 4.2.- Programme thématique sur la gestion des données sur le risque climatique développé dans le CNIGS, ONEV, CIAT.	<p>4.2.1. Identification de partenaires locaux et internationaux compétents à des entités de collaboration pour recueillir des informations sur les risques liés au changement climatique, et le changement climatique et la relation entre les sexes.</p> <p>4.2.3.- Appui aux institutions nationales impliquées dans le développement de programmes d'adaptation aux changements climatiques orientés vers des activités sexo-spécifiques (actions plaidoyer) ;</p> <p>4.2.4.- Conception de base de données sur les risques du changement climatique élaborés et gérés par les institutions pertinentes fondée sur le sexe;</p>
Résultat 4.3.- Site web du projet développé comme une plateforme de connaissances.	4.3.3.- Actualisation régulière les informations liant les activités d'adaptation au changement climatique, les sexes et de leurs impacts;

5.2.5.- Efforts de renforcement des capacités : Une analyse critique sur approche adoptée dans le projet

Dans les échanges avec les parties prenantes, l'acquisition de connaissance et de savoir-faire a pour objectifs, la promotion de pratiques d'exploitation durable des ressources, l'augmentation de la production, la facilitation de la reprise socio-économique durable en vue de pouvoir s'adapter aux impacts des CC. L'accroissement de la formalisation durant cette période s'est traduit par une augmentation de savoir-faire répétitif. La figure suivante illustre le processus de production et de transfert de compétences appliqué par le projet.

³² <http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/mdgoverview/overview/mdg3/>

³³ UNDP/GEF/MDE, 2010. LDCF_Haiti: Strengthening adaptive capacities to address climate change threats on sustainable development strategies for coastal communities in Haiti. PIMS No. 3971, ATLAS project ID No. 00073302 (Version PDF), 75 p.

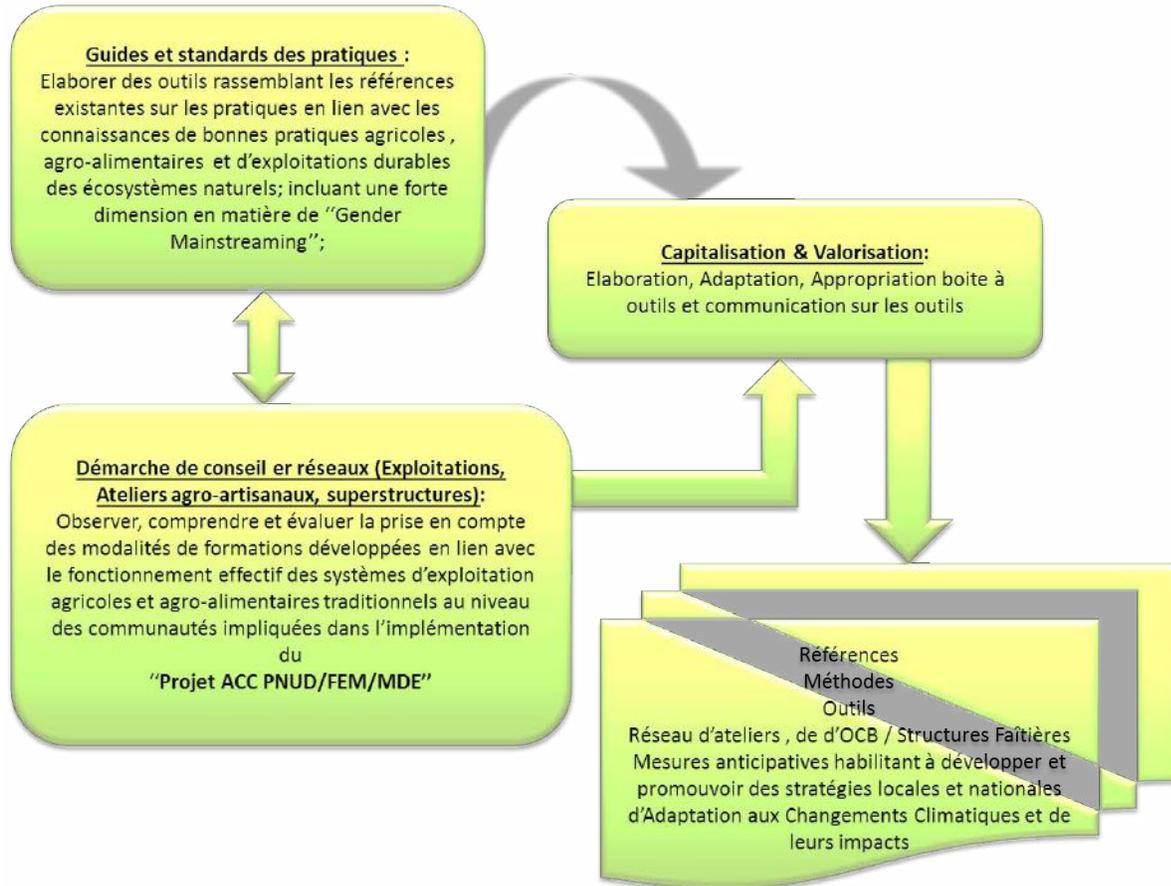


Fig. 28.- Adaptation d'un schéma illustrant processus de production et de transfert de compétences appliqué par le projet ACC/PNUD/FEM/MDE

Pour atteindre ses objectifs en matière de renforcement des capacités, des experts indépendants dans divers domaines de compétences sont recrutés ; des facilitateurs locaux sont engagés ; des outils, des méthodes et des guides techniques sont élaborés en expressions (langage, image, etc.) vernaculaires, afin d'amener un plus grand nombre d'exploitants locaux à abandonner les mauvaises pratiques identifiées, tout en les proposant et les appuyant dans le développement d'autres alternatives. Les fonctionnaires de l'administration publique, les cadres d'universités, des leaders d'OCB ont acquis avec l'apport d'experts -es de la connaissance et du savoir-faire sur plusieurs thématiques, afin de les retransmettre à un plus grand nombre de bénéficiaires. Les échanges avec le terrain ont permis d'avancer que : La méthode de diffusion/transmission en cascade est la plus souvent utilisée.

Par ailleurs, une « boîte à outils conseil » sur les thématiques débattues est généralement transférée aux apprenantes et/ou aux institutions ou organisations de base concernées. Elle a pour but le transfert d'autres intéressés des éléments méthodologiques (démarche pour le conseil), des propositions d'outils et des références techniques. Les résultats du projet sont largement diffusés auprès de l'ensemble des acteurs.

Les séances de formation déjà développées dans le cadre de la mise en oeuvre du projet sont surtout en rapport aux questions de gestion et de valorisation durables des ressources naturelles et de l'environnement par rapport aux préoccupations de l'adaptation aux impacts des changements climatiques. Toutefois, quoique dans les séances la direction du projet a mis le cap sur les aspects de « Gender Balance, Gender Marker », la question de l'intégration et de la participation genre n'a pas été abordée à fond. C'est dans ce cadre que le projet décide de se diriger vers l'élaboration d'une stratégie d'intégration genre pour s'assurer d'une meilleure appropriation.



Crédits : MINUSTAH

Enseignement No. 20 :

La question de l'intégration genre traverse à la fois les dimensions conceptuelles (philosophie, vision) et les mécanismes opérationnels du projet ACC PNUD/FEM/MDE. On l'a établi non seulement à travers la formulation des résultats (OUPPUTS) attendus, la définition des principales activités à réaliser, mais aussi et surtout, à travers l'élaboration de la matrice logique du document de référence du projet³⁴.

³² UNDP/GEF/MDE, 2010. *LDCF_Haiti: Strengthening adaptive capacities to address climate change threats on sustainable development strategies for coastal communities in Haiti*. PIMS No. 3971, ATLAS project ID No. 00073302 (Version PDF), 75 p.



Crédits_MINUSTAH

**SECTION VI:
« GENDER MAINSTREAMING GAPS »
PAR RAPPORT AUX POTENTIELS
D'ADAPTATION IDENTIFIÉS &
PROPOSITION DE STRATÉGIE
DE RENFORCEMENT ET DE
REDRESSEMENT PAR RAPPORT AU
PROJET ACC/PNUD/FEM/MDE**

Sur la base de certaines considérations faites dans la présentation du contexte globale, des réflexions sur le méso système d'appui et des analyses transversales au champ thématique, les rubriques suivantes essaient de synthétiser les résultats d'une analyse SWOT réalisée en focus-group en lien à la dynamique des organisations locales qui développent une sensibilité par rapport à la question de l'intégration genre dans le projet :

6.1.- LES LACUNES IDENTIFIÉES AU NIVEAU DES DÉPARTEMENTS

Par rapport à la question de la "Participation et de l'intégration genre", les principales lacunes observées dans le projet peuvent être formulées de la manière suivante :

- I. Quoique dans les documents d'accord, il existe toujours des clauses clairement établies en ce sens; certains opérateurs au niveau départemental avec qui la direction du projet octroie un accord d'exécution (sous-traité) ne se soucient pas d'établir un système d'indicateurs SMART applicable au genre ; donc, le responsable de suivi au niveau projet a toujours du mal à évaluer les avancés. Les analyses montrent que ces derniers ne disposent pas toujours des outils adaptés pour initier ou introduire de manière pratique ce concept, en raison des susceptibilités du milieu (voir Fig. en rapport à l'analyse de perception des acteurs locaux) ;
- II. Très souvent, dans les discours ils se montrent très soucieux de la prise en compte de la question dans toutes les initiatives de développement local, mais dans les faits, certains cadres de haut-niveau des directions déconcentrées de l'administration publique ne manifestent pas en réalité un certain intérêt sur la question ;
- III. Presque tous les opérateurs (ONG en particulier, autres projets de la coopération internationale, etc.) avec qui le projet ACC/PNUD/FEM/MDE essaie de jeter des passerelles de synergie parlent de la question "Genre", mais sans établir même une ébauche de stratégie. De ce fait, la table sectorielle Agriculture/Environnement qui représente (dans une certaine mesure) un espace d'information, de coordination et d'harmonisation des initiatives entreprises par les opérateurs/acteurs au niveau des département ne fait pas de la "Participation et de l'intégration genre" un sujet de débat ;
- IV. Alors que la représentation du Ministère des Conditions Féminines et aux Droits de la Femmes (MCFDF devrait représenter une structure à grande transversalité, mis à part une participation dans le développement de certaines initiatives gouvernementales relevant directement de la présidence ou de son ministère de tutelle, il n'a même pas été signalé une certaine intégration, voire appropriation, de cette structure déconcentrée ni dans les tables sectorielles, ni dans la vie des projets implémentés au niveau d'un département. Pour expliquer cette présence-absence, les témoignages des acteurs locaux se sont convergés autour d'un manque de moyens humains, matériels et financiers qui entraîne un faible niveau de représentativité, de fonctionnalité et d'opérationnalité de cette représentation ;
- V. En raison de manque d'encadrement en matière d'ingénierie sociale pour son renforcement progressif, certaines organisations communautaires de base qui s'approprient aussi aux causes des plus vulnérables (femmes, etc.) sont très souvent des structures sensibles, instables, et parfois politisées. Les rares financements qui les atteignent sont très maigres. Les structures les plus représentatives, et qui ont un fort encrage social ne sont pas toujours celles qui intègrent les projets. Car, dans certains cas, bien qu'il existe des études relativement approfondies sur les Organisations Communautaires de Base et des Structure Faïtières pour le Département du Sud (Cf. Etudes diagnostic OCB/SF réalisées par le PNUD en 2013 et 2014), les critères de choix des organisations locales ne sont pas toujours établis sur une base de transparence et d'éthique.

Enseignement No. 20 :

Les lacunes identifiées en matière de "participation et d'intégration genre" ne sont pas imputables à la stratégie de management du projet. Ces manquements seraient dus en grande partie à des faiblesses existées dans le cadre conceptuel même du document de référence du projet. A ce stade, on veut surtout faire allusion à la première phase de la mise en oeuvre qui se situe entre 2011 à 2012 ; où ce concept n'a pas été mobilisé avec autant d'intérêt. Ainsi, la question d'équité genre commence plutôt à prendre plus d'espace à partir des modifications portées dans le document de base pour pouvoir bénéficier l'allocation de l'ACDI par l'intégration d'une composante de "Sécurité alimentaire sensible au genre".

6.2.- LES EFFORTS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS & FONDEMENTS DE LA STRATÉGIE À ENVISAGER

Se basant sur les différents enseignements dégagés à travers le document, le cahier de charge des structures d'encadrement des femmes, nous tenons à développer cette rubrique qui traite à la fois des aspects tels que :

- a) Les aspects à intégrer dans la matrice logique du projet (ACL : Analyse du Cadre Logique) en fonction de l'analyse du bilan de l'existant et des manquements identifiés selon une approche participative et inclusive,
- b) Les besoins pressants en formation « Modules à proposer » dans une perspective de renforcement graduel des capacités,
- c) Un plan d'évaluation et de réplique de la stratégie ;

Ainsi, dans une perspective de consolidation des acquis, nous proposons une stratégie qui doit prendre en compte quatre (4) dimensions stratégiques :

- a. Un effort de capitalisation sur l'existant :** A ce stade, il faut surtout penser à exploiter et valoriser les études réalisées sur les organisations de base qui développent une certaine sensibilité par rapport à la question. Cet aspect comprend entre autres :
 - Repérage des études réalisées par le PNUD et les autres acteurs sur la question,
 - Identification et prise de contact avec les structures locales de base priorisées dans les études, répondant aux critères établis par le projet en vue d'un accompagnement,
- b. La capacitation des opérateurs/partenaires de terrain en matière de Gender Mainstreaming :** Il convient d'habiliter les opérateurs/partenaires avec qui le projet établit des accords pour une appropriation des outils d'application et de suivi développés, applicables au cadre conceptuel et opérationnel au projet. Les principaux aspects à considérer sont :
 - Etablissement d'un tableau de bord (système indicateurs objectivement vérifiables : IOV) SMART à sensible au Genre depuis les accords ; et intégration des IOV à grande sensibilité sexospécifique dans le plan de suivi global du projet ;
 - Vulgarisation de référentiels de l'ACDI ou du Système des Nations Unies applicables au Genre ;
- c. Un appui au renforcement de la dimension structurelle** (Cf. représentation MCFDF) - Cet aspect comprend entre autres :
 - Rapprochement du projet auprès de la Représentation départementale du Ministère des Conditions Féminines et aux Droits de la Femme afin de mieux identifier les lacunes et les possibilités d'appui à envisager dans une perspective de renforcement, d'intégration et d'appropriation,
 - Plaidoyer pour une intégration des organisations communautaires locales à sensibilité Genre dans les processus décisionnels et opérationnels,
 - Plaidoyer et accompagnement pour une intégration et participation valable de la Représentation du MCFDF dans les Tables Sectorielles du département,
 - Plaidoyer pour un rapprochement entre les comités de gestion de bassins versants et la Représentation du MCFDF dans une perspective d'appropriation,
- d. Un accompagnement en ingénierie sociale à l'intention des organisations de base, en priorisant les structures mixtes et strictement féminines :** Cet aspect comprend entre autres :
 - Réalisation de séances de formation à l'intention des leaders d'OCB et de SF. Les aspects à prioriser sont : (1) Notions de base de l'intégration et de la participation Genre, (2) Genre et Développement, (3) Genre et ACC, (4) Genre et Statut légal des groupes) ;
- e. Un ajustement sur le plan programmatique :** Des arrangements devraient être envisagés dans le projet pour orienter certaines activités et/ou nouveaux accords dans le sens des préoccupations/revendications exprimées par les femmes à travers les organisations.

6.3.- ETABLISSEMENT DU CADRE D'ACTION PROGRAMMATIQUE DE LA STRATÉGIE GENRE, SPÉCIFIQUE PROJET ACC/PNUD/FEM/MDE

S'inspirant de la partie relative à "Une synthèse partielle des principales préoccupations et tentative de cartographie des endroits les plus vulnérables" développée dans une section précédente, le tableau suivant est ainsi présenté :

TTableau 6 : Synthèse du cadre d'action programmatique de la stratégie genre, spécifique projet ACC/PNUD/FEM/MDE

PRÉOCCUPATIONS PRESSANTES TENANT COMPTE DE L'ÉCHÉANCE DU PROJET ACC/PNUD/FEM/MDE		ELÉMENT -S DE RÉPONSE À ENVISAGER À L'INTENTION DES GROUPEMENTS DE FEMMES ET MIXTES	RESPONSABILITÉ
No.	Départements Sud-Est et Sud		
01	Dans un contexte de multiplication à outrance des organisations communautaires de base dans les milieux, quelle stratégie à développer une pour meilleure canalisation des actions envisagées au profit des vrais cibles ?	Appui à la mise en réseau, la structuration et à la reconnaissance des organisations de base	Directions Départementales du Ministère des Affaires Sociales et du Travail, du MARNDR de concert avec la Représentation départementale du MCFDF, avec un accompagnement technique et financier du Projet ACC/PNUD/FEM/MDE,
	Pourquoi ce manque de représentation et d'implication effective des organisations à couverture nationale comme "Fanm yo la", "SOFA", "Kay Fanm", etc. dans les zones de la campagne ? Il y a-t-il un mépris ?	Effort de plaidoyer pour établir des relations de proximité avec les groupes de base dans une logique de l'intégration et de participation aux processus décisionnels à caractère nationaux	Représentation départementale du MCFDF de concert avec la Direction Départementale du Ministère des Affaires Sociales et du Travail
	Vu que la société haïtienne développe un système de gouvernance fondé beaucoup plus autour des hommes, quelle est la place effective des femmes dans les initiatives de développement national par rapport aux évolutions actuelles ?	Atelier de réflexion & Vulgarisation des textes de lois et des instruments juridiques (incluant les mécanismes internationaux, les conventions et les traités) sensibles au genre	Représentation départementale du MCFDF avec l'appui de la DEPPRED, de la Direction des changements climatiques du MDE, et l'accompagnement du Projet ACC/PNUD/FEM/MDE,
	Quand les informations sur les initiatives de développement en cours n'atteignent les structures de base intervenant dans la promotion et l'émancipation des femmes qu'en dernier ressort (généralement très tard), comment peuvent-elles se positionner auprès des opérateurs pour une participation effective ?	Etablir une base de données par département pour disposer et actualiser les coordonnées des leaders d'organisation (Points et Personnes de contact, Courriel, Téléphones, Sièges Social notamment)	Directions Départementales du Ministère des Affaires Sociales, du MARNDR de concert avec la Représentation départementale du MCFDF, avec un accompagnement technique et financier du Projet ACC/PNUD/FEM/MDE,
	Par quels moyens accéder à de petits emplois pendant les longues périodes de soudure, afin de couvrir les dépenses essentielles et prioritaires ; pour lesquelles les systèmes traditionnels d'activités ne permettent pas de couvrir ?	Incitation des Opérateurs Partenaires (sous-traités) à prioriser au moins un quota de 60% de femmes dans les activités génératrices de revenu à travers les Accords en formulation ; avec une considération spéciale pour les veuves de conditions socioéconomiques précaires ;	Direction du Projet ACC/PNUD/FEM/MDE de concert avec la Direction des changements climatiques au MDE, en appui à la Représentation départementale du MCFDF
	Comment lutter efficacement contre les ennemis des cultures (maladies et bio agresseurs) qui occasionnent très souvent la diminution des rendements, outre les irrégularités constatées dans le cycle pluvial de la zone depuis près d'une dizaine d'année ?	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur les maladies des plantes et bio agresseurs avec une emphase sur les impacts des CC. • Formation sur les stratégies d'adaptation face aux maladies émergentes des plantes et aux bio agresseurs à grandes incidences économiques • Formation sur les stratégies d'adaptation face aux aléas climatiques : dérégulation des saisons par rapport à l'arrivée des pluies 	Direction des changements climatiques au MDE avec l'appui du projet ACC/PNUD/FEM/MDE, avec l'accompagnement de la Direction Départementale du MARNDR et des BAC, incluant la Représentation départementale du MCFDF

02	Comment accéder aux intrants, outils et équipements pour l'amélioration des systèmes de production agricole (systèmes de culture et d'élevage) ?		Directions départementales du MARNDR et autres opérateurs de développement présents intervenant dans le domaine et des BAC, incluant la Représentation départementale du MCFDF
03	Est-ce que l'Etat a effectivement le désir de faire une gestion des écosystèmes côtiers et des ressources halieutiques ? Si oui, quelles seront les retombées sur les habitants et/ou exploitants agricoles et des intervenants locaux évoluant dans le domaine d'activité spécifique de la pêche ?	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de réflexion & Vulgarisation des textes de lois les plus pertinents sur l'exploitation et la gestion des écosystèmes côtes et des ressources halieutiques Atelier avec les leaders/acteurs stratégiques évoluant au niveau des zones côtiers pour récolter les idées (sorte de brainstorming) en vue de développer en perspective au renforcement des documents de politiques publiques, des lois et des actions à envisager à moyen et long terme 	Direction des changements climatiques au MDE avec l'appui du projet ACC/PNUD/FEM/MDE, incluant la Représentation départementale du MCFDF
04	Qu'est ce qui est base de la présence inhabituelle sur de très grandes étendues d'algues marines (phytoplanctons) au niveau de presque toute la côte sud ? Outre la diminution de la qualité de certains services au niveau des plages, quelles en seraient les implications sur le cadre de vie des habitants et/ou exploitants de la région du grand Sud (Fig. 26) ?	Séances (ateliers) d'information et de formation sur la présence des algues au niveau des zones côtières et des plages ; avec notamment une emphase des retombées sur les activités socio-économiques habituellement entreprises par les femmes ;	Direction des changements climatiques au MDE avec l'appui du projet ACC/PNUD/FEM/MDE, avec l'accompagnement de la Direction Départementale du MARNDR et des BAC, incluant la Représentation départementale du MCFDF
	1. Spécifiquement au Sud-Est		
01	Par quels moyens et, quelle serait la plaidoirie efficace à développer pour influencer les décideurs à construire des magasins communautaires, des ateliers de transformation de fruits et des espaces de loisirs au niveau des communautés vulnérables ?	<ul style="list-style-type: none"> Formation sur la valorisation des denrées agricoles (Fruits) Création d'ateliers pilotes de transformations et de commercialisation de fruits 	Avec notamment l'accompagnement de la Direction Départementale du MARNDR et des BAC, incluant le FAES, et la Représentation départementale du MCFDF
02	Comment résoudre le problème de la diminution graduelle du niveau de la fertilité des sols agricoles?	Formation et simulation sur les techniques de production d'engrais organiques	Direction Départementale du MARNDR et des BAC, Direction des changements climatiques au MDE avec l'appui du projet ACC/PNUD/FEM/MDE, la FAO, le PAM, avec l'accompagnement, incluant la Représentation départementale du MCFDF
03	Comment lutter efficacement contre la dégradation de certains bassins-versants stratégiques des zones concernées?	<ul style="list-style-type: none"> Formation en Techniques et procédures de montage d'unité commerciale de production de plantules (essences fruitières et forestières) Appui et financement des groupements de femmes représentatifs pour le montage d'unité de production de plantule à des fins commerciales dans une dynamique de la recherche d'autonomisation 	Direction Départementale du MARNDR et des BAC, Direction des changements climatiques / Directions Sols et Ecosystèmes du MDE avec l'appui du projet ACC/PNUD/FEM/MDE, la FAO, le PAM, avec l'accompagnement, incluant la Représentation départementale du MCFDF

A rappeler que ce cadre d'intervention ne prend pas en compte toutes les préoccupations exprimées par les communautés à travers les départements. Mais, il considère surtout les leviers sur lesquels le projet ACC/PNUD/FEM/MDE pourrait apporter un appui en considérant particulièrement : (1) son cadre conceptuel, (2) son mécanisme opérationnel, (3) sa date théorique de clôture, (4) ses marges de manoeuvre financière.

Pour ce qui a trait au renforcement des capacités des OCB représentatives, nous proposons :

1. D'encourager le regroupement et la structuration des groupements de même système d'activités au niveau des sites du projet ;
2. De renforcer ou inciter la création de regroupements d'associations cantonales selon le système d'activités (domaines d'intervention) ;
3. De donner un appui spécial et renforcé aux structures associatives qui militent dans la gestion de l'environnement ; en vue de constituer une sorte de réseau fonctionnel au niveau de chaque département ou de chaque site d'intérêt du projet ACC ; tout en menant les démarches nécessaires pour faciliter leur intégration dans les tables sectorielles agriculture et environnement au niveau de leurs départements respectifs ;

6.4.- ETABLISSEMENT DE LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX SÉANCES DE FORMATION & CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

6.4.1.- Identification des apprenants -es

A partir de l'Analyse des parties prenantes, les individus, les groupes et les institutions qui ont un rapport avec le projet seront identifiés et caractérisés afin de déterminer leurs intérêts, et leurs points de vue sur le processus³⁵ de développement du projet.

Les parties prenantes concernées par la problématique (développement du module en question) seront alors réunies pour une réflexion commune au cours d'un atelier de planification. Une pré-analyse pourra être menée afin de cibler les solutions apportées par rapport aux problèmes posés. Une analyse inclusive et participative (en atelier avec des parties prenantes) pourra également être utile afin préciser l'éventail des acteurs, et aussi, **affiner les modules de formation privilégiés sur la base de l'existant** ; en vue de dégager une articulation certaine entre les thématiques, les thèmes et les modules prescrits.

En guise de liste de potentiels (es) apprenants (es), en accord avec le projet et les partenaires privilégiés, une liste définitive de participants –es pourra être établie.

Seuls (es) les participants (es) qui ont passé le test d'évaluation orale dûment conçu à cet effet seront certifiés (es). Ceux et/ou celles qui n'auraient pas réussi le test auront à reprendre l'évaluation après une séance de récapitulation d'une demie journée. Après le deuxième test, s'ils /elles n'auront pas le minimum requis, des arrangements seront faits avec l'équipe de projet pour qu'ils/elles aient juste : Un certificat de participation.

6.4.2.- Plan suivi-évaluation (S&E) et de répliation

Concevoir le S&E comme une composante intégrée en appui aux personnes, aux institutions et aux organisations impliquées dans la mise en oeuvre d'un projet d'adaptation exige généralement :

- a) de mettre en place des procédures de S&E qui permettent à tous les acteurs concernés par la stratégie et par les opérations du projet de tirer régulièrement des enseignements clairs de l'action en cours;
- b) de bien maîtriser les relations qui existent entre le S&E et les fonctions de gestion du projet;
- c) d'utiliser les processus et les méthodes de réflexion, de communication et prise de décisions existant chez les acteurs concernés et les partenaires comme base de S&E du projet;
- d) de mettre en place les moyens et les compétences nécessaires à la mise en oeuvre du S&E.

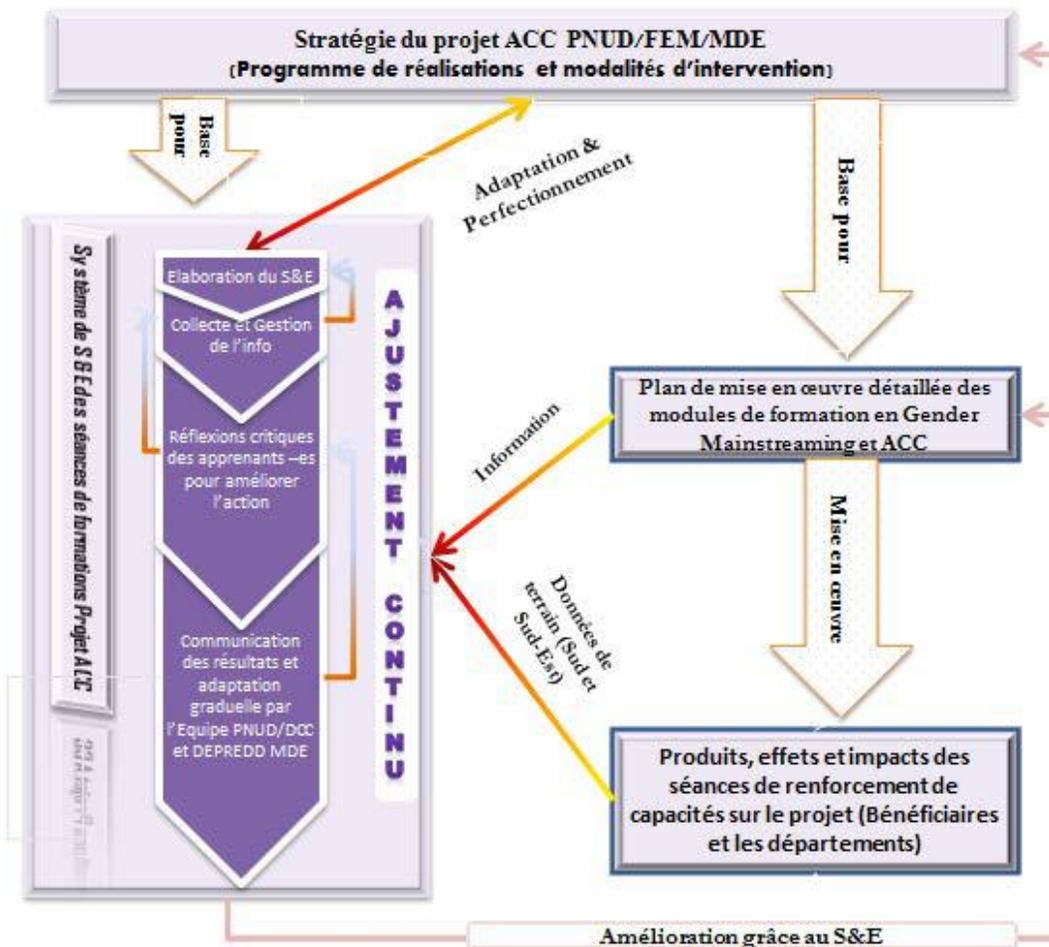
Pour que ce S&E soit efficace, quatre tâches de base doivent être accomplies dans le processus :

1. la conception et la mise en place du système;
2. la collecte et la gestion de l'information;
3. la réflexion critique (sur les enseignements de l'expérience et sur l'information recueillie) en vue d'améliorer l'action;
4. la communication des résultats et la production des rapports correspondants.

³⁵ De la formulation à l'échéance : responsabilisation communautaire

Le principe de la “gestion de projet orientée vers impact” est expliqué en fonction de quatre éléments: (1) orienter la stratégie du projet de manière à ce qu’il ait un impact, (2) assurer une mise en oeuvre efficace, (3) créer les conditions de la réflexion critique, et (4) élaborer et mettre en oeuvre un système de S&E. L’illustration suivante est centrée sur le S&E et montre comment il est relié à la stratégie et au plan d’opérations du projet. Le troisième élément (les conditions de la réflexion critique) est celui qui influencera la façon dont un projet et son système de S&E seront mis en oeuvre. Se basant sur ce cadre de réflexion stratégique, par rapport aux réalités des zones d’intervention et au contexte d’évolution du projet ACC PNUD/FEM/MDE, la figure ci-dessous, conçue par rapport aux grandes ambitions poursuivies, montre de quelle façon le système de S&E devra s’intégrer au projet :

Fig. 29.- Le système de S&E des séances de formation à réaliser et ses relations avec la stratégie et les opérations du projet



Ainsi, pour que le S&E fonctionne comme un instrument efficace de gestion de la formation orientée vers l’impact, la direction du projet et le personnel de S&E doivent avoir les idées claires sur la façon d’identifier les améliorations à apporter au projet, de se mettre d’accord sur celles-ci et de les réaliser. Si ce processus de pilotage n’est pas mis en place, un système de S&E même excellent ne sera guère utile au projet.

En termes d’approche, il s’agit d’un processus de formation en cascade. Car, outre le nombre important de membres de participants –es qui seront formés –es dans le cadre de ce projet, ces derniers -es à leurs tours continueront à partager les connaissances et les techniques apprises à d’autres personnes.

6.5.- LE MÉCANISME DE MISE EN OEUVRE ET DE SUIVI DE LA STRATÉGIE D'INTÉGRATION GENDRE

A travers les zones d'intervention du projet, on a identifié trois (3) grands groupes d'acteurs stratégiques :

1. Ceux qui ont une influence sur toute une région (départements Sud et Sud-Est) : l'exécutifs départemental (délégué départemental), les organes déconcentrés de certains ministères (les directions départementales de l'agriculture, de l'environnement, des affaires sociales, du tourisme, etc.), certains opérateurs de développement (OI, ONG en particulier), de rares membres d'organisation faitières très influentes (fédération, regroupements, plateforme d'organisations communautaires de base en particulier), et d'autres acteurs locaux impliqués dans des activités de développement ;
2. Ceux qui ont une influence limitée aux communes : les mairies, les CASEC et les ASEC (dans une certaine mesure), certaines ONG, les Organisations Communautaires de Base (OCB), d'autres groupes organisés de la société civile,
3. Ceux qui ont une influence limitée au niveau des sections communales ou de certaines communautés : On peut citer notamment, les CASEC, les ASEC (les mairies et certaines ONG dans une certaine mesure), les Organisations Communautaires de Base,

Ainsi, sous le co-leadership de la Direction du projet de l'ACC PNUD/FEM/MDE et de la Représentation départementale du Ministère des Conditions Féminines et aux Droits de la Femme, un comité de promotion genre sera institué au niveau de chacun des départements concernés. Cette structure intègrera des leaders naturels influents, un point focal désigné des OCB les plus représentatives évoluant dans les zones d'intervention du projet. Cette structure devra bénéficier l'expertise de l'Assistante Technique du projet. Cette dernière se chargera de coordonner la mise en oeuvre et le suivi périodique de la stratégie. Aussi, devra-t-elle s'assurer de la mise à jour de la fiche de suivi des indicateurs sexo-spécifiques.

Pour rester cohérent à la démarche de départ, certains acteurs clés précédemment listés dans le cadre illustrant la configuration du méso-système d'appui devrait intégrer la structure en cours de route. Par ailleurs, le suivi sera effectué sur la base d'une approche temporelle tridimensionnelle (APA : Avant, Pendant et Après), participative et inclusive. Le tableau suivant présente les rôles et responsabilités de certains acteurs identifiés concernant la mise en oeuvre des mesures sexo-spécifiques prévues dans la mise en oeuvre de la stratégie :

Tableau 7 : Rôles et responsabilités discriminants des acteurs dans l'implémentation de la stratégie Genre

ACTEURS/OPÉRATEURS STRATÉGIQUES	DESCRIPTIF SOMMAIRE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES
Direction des CC et DEPREDD, * Direction du projet ACC PNUD/FEM/MDE	Co-Leadership et maitre de l'action
Représentation Départementale du MCFDF	<ul style="list-style-type: none"> • Chargée de tenir compte des critères environnementaux et sociaux dans le processus à prendre en compte selon les lignes du gouvernement en matière d'intégration genre • Efforts de plaidoyer, rôle de relais entre les OCB et les arènes politiques
Direction Départementale du Ministère des Affaires Sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la reconnaissance • Accompagnement sur les aspects d'ingénierie sociale • Partage de guides et de référentiels en matière de politiques sociales applicables au genre • Plaidoyer auprès des arènes politiques pour développer des activités génératrices de revenus à l'égard des groupes de femmes, des filles et des jeunes de conditions socio-économiques précaires
Collectivités ciblées par le projet	Elles participeront à la sensibilisation des populations, aux activités de mobilisation sociale.
Université	<ul style="list-style-type: none"> • Efforts de capitalisation, de systématisation et d'adaptation (Recherche dans une perspective de compréhension et d'appropriation) • Force de recommandation

(Suite) Tableau 7 : Rôles et responsabilités discriminants des acteurs dans l'implémentation de la stratégie Genre

ACTEURS/OPÉRATEURS STRATÉGIQUES	DESCRIPTIF SOMMAIRE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES
Organisations de la communauté, et les SF (à travers un Point Focal désigné)	<ul style="list-style-type: none"> • Ces organisation (telles les Associations de parents d'élèves, de notables, ONG) pourront aussi participer à informer, éduquer et conscientiser la population sur les aspects environnementaux et sociaux liés à la mise en oeuvre du projet, mais aussi au suivi de la mise en oeuvre de la stratégie. Une rubrique spéciale est développée après ce tableau. • Autorité légitime déléguée à porter le message convenu et négocier au nom des différents groupes. • Interfaces, interlocutrices légitimement désignés pour jouer le rôle d'interface entre les communautés et le projet de concert avec les autorités locales (les élus locaux en particulier), les leaders naturels et les notables des communautés respectives ; • Contribution à la définition des critères pour la distribution de certains avantages, réalisations ou interventions prévus à travers les sites d'intérêt du projet ; • Contribution à la validation des rapports d'avancement périodiques liés au processus de mise en oeuvre du projet dans leurs zones et sites respectifs ; via les représentants désignés ; • Rapporteur des doléances des communautés auprès de l'équipe qui assure le management régulier du projet ; • Facilitation de la recherche de consensus (plaidoyer) avec les communautés locales de concert avec les autorités locales autour de certains aspects sensibles du projet au regard des interventions et/ou options visant la promotion et la mise en application de certaines décisions en regard à la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement dans le sens global du terme ; • Ambassadeurs naturels d'appui à la promotion et à l'intégration genre ; • Bénéficiaires des séances de capacitation et des activités visant la mise en réseau des structures associatives à domaine d'intervention similaire ; dans une perspective de développer des passerelles de synergies entre les OCB par le renforcement des structures faitières ;
Opérateurs Prestataires de Services (OPS)	<ul style="list-style-type: none"> • Prestation de services en matière d'ingénierie sociale, ACC, Renforcement des capacités organisationnelles • Facilitation en matière de résolution de conflits
Partenaires/Opérateurs de terrain	<ul style="list-style-type: none"> • Facilitation de synergies • Porteur de cahier de doléances sur des sujets transversaux • Promoteurs -trices des idées de bonnes pratiques socio-environnementales à communiquer aux bénéficiaires • Promoteur et accompagnateur des groupes de base

La stratégie d'intégration des OCB les plus représentatives dans un mécanisme d'appui à l'intégration des femmes représente une idée très appréciée par les OCB, les acteurs et/ou notables des milieux paysans. Ces derniers se portent volontiers à contribuer dans le processus de mise en oeuvre. Cependant, il faut dans un premier temps penser à les accompagner pour une meilleure appropriation (cf. séances de formations proposées précédemment). Ainsi, l'aspect de renforcement de leurs capacités peut être vu à travers des angles thématiques clés comme :

1. L'ingénierie sociale ;
2. La compréhension et l'analyse pratique des enjeux liés aux modes de fonctionnement interconnecté des écosystèmes de montagne, des côtes et de la mer ;
3. L'adaptation et résilience des écosystèmes de montagne, des côtes et des milieux marins ;
4. Le changement climatique, ses enjeux et les stratégies d'adaptation à envisager ;
5. L'économie des ressources halieutiques et côtières ;
6. La promotion et le développement de filières économiques alternatives pour diminuer les retombées négatives du mode d'exploitation actuellement pratiquées à l'encontre d'un modèle de gestion durable et adaptable des ressources naturelles et de l'environnement selon une approche sensible au genre;

Enfin, le regroupement des OCB par zone d'intérêt ne peut être efficace que si on renforce d'abord la capacité des structures de base. Ainsi, il est conseillé fortement d'engager un -e expert -e en renforcement des capacités organisationnelles. Pour pouvoir mobiliser les acteurs à travers les structures de base à forte enracinement communautaire, ce processus de structuration devra être accompagné d'une composante "Micro-Projets portes d'entrée" visant le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) à l'intention des femmes les plus vulnérables.

Enseignement No. 20 :

La participation et/ou la contribution des acteurs locaux devra être abordée sur la base de l'expérience, de l'analyse des capacités, des attentes et/ou des intérêts de chaque groupe d'acteurs par rapport au projet.

6.6.- L'ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME D'INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV) SENSIBLE AU "GENDER MAINSTREAMING"

Le contrôle de la stratégie d'intégration genre sera monitoré par les directives de suivi et d'évaluation. Le cadre de résultats du projet et les outils de suivi comprennent des indicateurs SMART pour chaque résultat attendu du projet. Ces indicateurs, le cas échéant avec les livrables et des repères clés, pourraient être développés de manière plus détaillée et affinés au cours de la phase d'exécution et seront les principaux outils pour évaluer les progrès de la mise en oeuvre du plan. En s'inspirant des 5 composantes clés (fondements) et du cadre d'action programmatique de la stratégie d'intégration genre proposés précédemment, la matrice suivante résume le cadre indicatif des indicateurs objectivement vérifiables à considérer :

Tableau 8 : Matrice du cadre indicatif des indicateurs objectivement vérifiables par rapport à la stratégie d'intégration genre

FONDEMENTS DE LA STRATÉGIE	PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS	IOV EN GENDER MAINSTREAMING	SOURCES & MOYENS DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSES RISQUES
(I) Un effort de capitalisation sur l'existant :	Repérage des études réalisées par le PNUD et les autres acteurs sur la question,	<ul style="list-style-type: none"> • Compilation des fichiers, • Impression et vulgarisation des Documents au niveau des départements à travers la réalisation d'ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Observations directes • Comptes rendus des rencontres et des missions • Rapports de formations • Séquences de vidéo sur les réalisations de terrain • Enquêtes/Etudes/ Contre-Enquêtes • Analyse de perceptions 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'intérêts de certains acteurs du projet par rapport à la question d'intégration genre (Cf. Cadres de l'administration publique au niveau des services déconcentrés) • Manque de temps et de moyens financiers par rapport à certaines ambitions • Manque d'appropriation de l'outil par certains maillons stratégiques du projet • Instabilités socio-politiques liées au contexte électoral du pays
	Identification et prise de contact avec les structures locales de base priorisées dans les études, répondant aux critères établis par le projet en vue d'un accompagnement,	<ul style="list-style-type: none"> • Base de données disponible et exploitable • Archivage de la base de données au niveau de la Représentation du MCFDF au niveau des départements et à la Direction Départementale du MAST du Sud et Sud-Est • Mise en place d'un mécanisme pour l'actualisation graduelle de la Base de données au niveau des services publics 		

(suite) Tableau 8 : Matrice du cadre indicatif des indicateurs objectivement vérifiables par rapport à la stratégie d'intégration genre

FONDEMENTS DE LA STRATÉGIE	PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS	IOV EN GENDER MAINSTREAMING	SOURCES & MOYENS DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSES RISQUES
(II) La capacitation des opérateurs/ partenaires de terrain en matière de Gender Mainstreaming	Etablissement d'un tableau de bord (système indicateurs objectivement vérifiables : IOV) SMART sensible au Genre depuis les accords	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des IOV à grande sensibilité sexospécifique dans le plan de suivi global du projet (inspirés de ce cadre stratégique) Mécanisme interne de suivi et d'évaluation périodique est fonctionnel et opérationnel 		
	Vulgarisation de référentiels de l'ACDI ou du Système des Nations Unies applicables au Genre ;	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'institutions et d'organisations de base en connaissance de ces outils Nombre de séances de capacitation réalisées pour une appropriation de ces approches et de ces outils (Ateliers de réflexion au niveau des communautés) 		
(III) Un appui au renforcement de la dimension structurelle (Cf. représentation MCFDF)	Rapprochement du projet auprès de la Représentation départementale du Ministère des Conditions Féminines et aux Droit de la Femme afin de mieux identifier les lacunes et les possibilités d'appui à envisager dans une perspective de renforcement, d'intégration et d'appropriation,	<ul style="list-style-type: none"> Fréquence et qualité de participation des cadres du MCFDF dans les activités du projet et les tables de coordination sectorielle Cadre formel de partenariat établi entre le projet et la Représentation du MCFDF 		
	Plaidoyer pour une intégration des organisations communautaires locales à sensibilité Genre dans les processus décisionnels et opérationnels,	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ateliers réalisé avec les opérateurs stratégiques Cadre d'action développé et adopté Mécanisme suivi développé et appliqué 		
	Plaidoyer et accompagnement pour une intégration et participation valable de la Représentation du MCFDF dans les Tables Sectorielles du département	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de représentants -es délégués -es à participer dans les tables de coordination sectorielle au niveau des départements Fréquence de participation des représentants -es d'OCB dans les tables et dans les rencontres stratégiques, et qualité de la représentation 		

	Plaidoyer pour un rapprochement entre les comités de gestion de bassins versants et la Représentation du MCFDF dans une perspective d'appropriation,	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres réalisées et Sujets de discussions • Cadre d'action développé et adopté • Mécanisme suivi développé et appliqué
(IV) Un accompagnement en ingénierie sociale à l'intention des organisations de base, en priorisant les structure mixtes et strictement féminines	Réalisation de séances de formation à l'intention des leaders d'OCB et de SF. Les aspects à prioriser sont : (1) Notions de base de l'intégration et de la participation Genre, (2) Genre et Développement, (3) Genre et ACC, (4) Genre et Statut légal des groupes) ;	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de modules développés par rapport aux recommandations de la stratégie • Nombres d'apprenants –es certifiés -es par zone (formateur des formateurs
(V) Un ajustement sur le plan programmatique	Des arrangements devraient être envisagés dans le projet pour orienter certaines activités et/ou nouveaux accords dans le sens des préoccupations/ revendications exprimées par les femmes à travers les organisations.	<ul style="list-style-type: none"> • Efforts de vulgarisation de la stratégie d'intégration genre proposée aux parties prenantes • Niveau d'appropriation des parties prenantes de la stratégie • Niveau d'exécution des actions proposées dans le cadre programmatique de la stratégie genre présentée dans une rubrique précédente



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS SUR LES PERSPECTIVES NATIONALES

Éléments de synthèse :

L'adaptation du protocole initial du projet de recherche, les réflexions produites sur les résultats validés au niveau des communautés ciblées, et l'analyse croisée des informations en rapport à la problématique développée permettent de tirer les conclusions suivantes :

Au niveau des départements du Sud et du Sud-Est, les femmes sont très vulnérables aux changements climatiques dans la mesure où elles dépendent très étroitement de l'exploitation des ressources naturelles et de l'environnement ; pour toutes les activités et les besoins vitaux du ménage. Elles se trouvent au centre d'une dynamique évolutive qui crée à leur rencontre des situations de vulnérabilité et de sensibilité très fortes, qui hypothèque la survie de toute une communauté. En effet les femmes sont à l'interface d'un ensemble de situations relatives à la survie du ménage.

Malgré que le genre n'ait pas encore émergé dans la démarche nationale sur les changements climatiques, il existe plusieurs pistes pour lui donner une bonne assise en prenant exemple sur les processus de la stratégie de réduction de la pauvreté et sur les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). En effet, le DRSP et les OMD reconnaissent la vulnérabilité des femmes et donnent au genre une bonne place dans la définition des objectifs prioritaires et dans la matrice des mesures (2006-2010) pour le premier.

Cependant, la démarche sectorielle enclenchée dans l'élaboration du PANA Haïti, a montré une meilleure sensibilité dans la l'intégration du genre, même s'il reste encore de mettre en oeuvre une démarche cohérente de Mainstreaming du concept dans les politiques sur les changements climatiques. En dehors du niveau politique, des initiatives sont en cours avec les organisations non gouvernementales et les partenaires au développement dont le PNUD/FEM/ACDI pour faire du genre et des changements climatiques un axe de recherche et d'initiatives, notamment à travers les départements du Sud et du Sud-Est.

Mis à part du projet ACC PNUD/FEM/MDE qui envisage le développement d'outils spécifiques devant préconiser la promotion et le développement d'activités sexo-spécifiques, bien que dans les discours on met parfois en avant la question de l'intégration genre dans le développement des initiatives de certains opérateurs, en réalité les femmes continuent à être traitées/considérées comme dans les projets traditionnels. En matière d'intégration genre, des efforts sont en train d'être appréciés dans le département du Sud. En revanche, les avancés dans les communautés du département du Sud-Est sont très timides par rapport à l'utilisation pratique du concept.

Par ailleurs, projet ACC PNUD/FEM/MDE, la question de l'intégration genre est présente à la fois dans les dimensions conceptuelles et les mécanismes opérationnels. Cependant, on a décelé certaines lacunes à combler. Aussi, il faut souligner que les lacunes identifiées ne sont pas inhérentes à la stratégie de management du projet. Ces manquements sont plutôt dus en grande partie à des faiblesses existées dans le cadre conceptuel même du document de référence du projet. A ce stade, on veut surtout faire allusion à la première phase de la mise en oeuvre, c'est-à-dire, entre 2011 à 2012 ; où ce concept n'a pas été mobilisé avec autant d'intérêt. La prise en compte de cet aspect transversal n'a pas été trop différente des considérations faites dans l'implémentation des projets de développement de type traditionnel. Cet aspect commence plutôt à prendre de l'espace dans le projet à partir des modifications portées dans le document de base du projet ; pour pouvoir bénéficier l'allocation de l'ACDI. D'autant plus que la coopération canadienne accorde beaucoup d'importance à la question "Genre"

Les départements Sud et Sud-Est sont très sensibles aux changements climatiques et parmi les priorités actuelles, figure en bonne place l'adaptation qui appelle à la participation à tous les niveaux en particulier des populations locales. **Outre les recommandations spécifiques présentées dans le cadre d'action programmatique dans une section précédente, que faire donc à partir de là en termes de perspectives et quelles sont les opportunités ?**

Recommandations générales

Le souci de la prise en compte du genre dans les stratégies nationales sur les changements climatiques pour amoindrir, sinon annuler les risques sur la sécurité humaine des femmes, appelle plusieurs recommandations. Il vient d'abord à l'esprit d'interpeller les politiques, les partenaires au développement et les ONG afin d'identifier les voies et opportunités pour

soutenir les femmes dans le contexte d'évolution dynamique des écosystèmes. Les éléments de recommandations générales seraient les suivantes :

1. Inclure la vision genre dans les documents nationaux sur les changements climatiques malgré la référence aux directives du GIEC³⁶ et de l'IPCC³⁷. Les études sur la vulnérabilité et l'adaptation dans certains secteurs sensibles, peuvent déjà servir de cadre pour une analyse plus élargie afin de proposer des options mieux appropriées ;
2. Reconnaître que les femmes de par leur situation de vulnérabilité sociale et économique sont les plus affectées par les changements climatiques, si l'on tient compte de leurs rôles au niveau des ménages et de la communauté ;
3. Réaliser un plaidoyer concerté pour une intégration des organisations communautaires locales à sensibilité Genre dans les processus décisionnels et opérationnels au niveau des régions ;
4. Appuyer les efforts de plaidoyer pour une intégration et participation valable de la Représentation du MCFDF dans les Tables Sectorielles du département ; car, le Ministère des Conditions Féminines et aux Droits de la Femme (MCFDF), bien que son caractère transversal ne s'approprie pas les projets qui évoluent à travers le territoire national ;
5. Tirer profit des initiatives antérieures adoptées dans la mise en oeuvre de tous les accords multilatéraux sur l'environnement, de l'exécution des politiques sectoriels ainsi que des projets et programmes environnementaux qui ont donné des réponses à la fragilité des femmes dans l'accès aux ressources. Inscire la démarche dans la perspective du développement durable pour une meilleure cohérence et une continuité des actions ;
6. Parvenir au dépassement du profit politique dans l'appui des femmes en équipements d'allègement des travaux (transformation des produits agricoles, équipements hydrauliques, etc.) en prônant l'approche services énergétiques pour donner une plus-value à leur implication dans la gestion, la valorisation durables des ressources naturelles et de l'environnement ;
7. Respecter la mise en oeuvre des lignes d'action prioritaire des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et de celui du PSDH ; lesquels qui font une certaine ouverture à l'intégration du genre dans toutes les étapes de la planification. Il sera tout aussi nécessaire de tenir compte de la situation de précarité des communautés ciblées dans la définition des stratégies d'adaptation qui seront conçues et implémentées ;
8. Optimiser la disponibilité énergétique et mettre à la disposition des femmes (à travers les organisations communautaires de base les plus représentatives et qui ont un fort ancrage communautaire) des services et technologies énergétiques dans tous les domaines d'activités et particulièrement pour la création de richesses ;
9. Renforcer les capacités des femmes (à travers les structures de base) afin d'accroître leurs dispositions dans la gestion des ressources naturelles et la conduite d'activités économiques en mettant à leur profit les conditions idoines en ce qui concerne l'accès aux facteurs de production, au crédit, à l'énergie, à la santé, à l'éducation, etc. ;
10. Inclure dans les statistiques, des données spécifiques au genre afin d'affiner l'analyse sur les changements climatiques ;
11. Inclure dans les cursus scolaire et universitaire les thématiques liées aux changements climatiques, les risques et désastres, le genre et les stratégies d'adaptation.
12. Accompagner les groupes les plus vulnérables (les femmes en particuliers) dans la création d'activités génératrices de revenus pour améliorer les conditions socioéconomiques des ménages.
13. Formation technique en bonnes pratiques agricoles et environnementales et l'amélioration de l'outillage.
14. Elaboration, validation et application des lois sur l'intégration et la participation genre.
15. Définir des politiques publiques liées aux changements climatiques et au genre en vu de changer le comportement des groupes cibles au bénéfice de toute la population.
16. Poursuivre la recherche en tenant compte des indicateurs des Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) et élaborer la matrice de sensibilité sur les changements climatiques en relation étroite avec les femmes.
17. Renforcer les acquis et combler le déficit dans la voie de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement ;

Somme toute, la problématique genre est l'affaire de tous. Il ne s'agit pas tout simplement de faire ressortir les déséquilibres existant dans la formulation du projet, mais de planifier, de budgétiser des actions visant à redresser progressivement la barre (la tendance actuelle). On doit profiter de ce projet pour introduire ou du moins conforter cette sensibilité dans le milieu institutionnel (Cf. Directions Départementales, Directions des Changements Climatiques, DEPREDD, ANAP, etc.), et surtout au niveau des organisations communautaires de base et des structures faitières. Car très souvent, le problème s'empire par le fait qu'à la base on en a négligé complètement les enjeux.

³⁵ Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été créé en 1988 en vue de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade.

³⁷ IPCC : Intergovernmental Panel on Climate Change

Éléments de Bibliographie et de Webographie

- Alexandre Racicot. DURABILITÉ DE COMBUSTIBLES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE EN HAÏTI – FILIÈRES RENOUVELABLES POUR LA CUISSON DES ALIMENTS. Sherbrooke, Québec, Canada, mai 2011, 106 p.
- Alter presse Haïti, 2004. La question environnementale à l'agenda politique populaire en Haïti. Article de presse. Port-au-Prince, Haïti, 24 septembre 2004 disponible sur URL : http://www.alterpresse.org/imprimer.php3?id_article=1719
- ANGUELIER, J.P., 2005. Analyse de la substitution entre combustible dans le secteur énergétique en Haïti. Rapport (45 PP) to be obt. from ist author ; adress CPALC (commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes), LC/MEX/ R-180, Mexico, Mexique. Or contact URL: http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/12/07/39/PDF/JPA_Substitution-Haiti2005.pdf
- ANTOINE, J.S., 2000. Analyse du système de collecte de données forestières en Haïti. Rapport (9 PP) to be obt. from ist author ; adress: Ministère de l'Agriculture des Ressources naturelles et du Développement Rural d'Haïti, département des ressources forestières, Damien, Port-au-Prince Haïti.
- BME, 1999. L'énergie en Haïti : diagnostic du secteur de l'énergie. Article disponible sur URL : <http://www.bme.gov.ht/energie/diagnost.html>
- BME, 2000. La mise en place du programme de substitution du charbon de bois en Haïti dans le contexte de l'accord de Caracas. J. synergies. 8, 1-3
- BME, 2001. La pression exercée par l'économie haïtienne sur les arbres et les moyens d'y faire face. J. synergies. 9, 1-6
- BME, 2003. Analyse des filières énergétiques dans le secteur domestique (ménages, petites et moyennes entreprises). J. synergies. 15, 1-8
- BME, 2009. Potentiel minier d'Haïti, disponible sur URL : WWW.bme.gov.ht
- BME/EDH/MTPTC, 2008. Ebauche d'une proposition de politique énergétique nationale. Report (29 PP), to be obt. ; contact: URL : www.bme.gov.ht
- IHSI, 2000. Enquête budget consommation des ménages Haïtiens (EBCM 1999-2000). Vol 1 : Population, ménages et emploi, IHSI, Port-au-Prince Haïti, PP. 343.
- IHSI, 2003. Données quatrième recensement général de la population haïtienne et de l'habitat. Disponible online sur URL: <http://www.ihsi.ht/recensement.htm>
- MAGNY, E., 1991. Haïti-Ressources naturelles et environnement : nouvelles approches. Ed. Henri Deschamps, Port-au-Prince, PP. 252.
- Ministère de l'environnement, 1999. Programme de formulation de la politique de l'eau. Port-au-Prince, Haïti.
- Moïse, R., 2003. Situation énergétique des petites entreprises traditionnelles haïtiennes et ses conséquences économiques. J. synergies. 14, 1-3.
- Monhagan, Paul 1990 – An evaluation of the UF/MBR primary Project Cooperators program: A Report on Fieldwork with Program Proposals
- ORE 1992 – Final Report – ORE Projet Sove Tè, Targeted watershed Management Project
- PIERRE, F., 2005. Identification de créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes (HT-T1008/ATN-FC-9052): Les filières canne à sucre. Report (43 PP) to be obt. ; adress : Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement Rural, Damien, Port-au-Prince, Haïti.
- PNUD, 1998. La gestion de l'environnement en Haïti : Réalités et perspectives. PNUD-Haïti Econet, (Edition spéciale), Port-au-Prince, Haïti, PP. 205.
- REGIS, M. D., 2002. Projet énergie et environnement de CARE Haïti (2000-2002). J. synergies. 12, 6-7
- TASSY, G., 2009. Réchaud miracle, une alternative d'atténuation du déboisement en Haïti. Article publié par vision citadelle pour la revalorisation de l'être. Disponible sur URL : <http://www.visioncitadelle.org/recho%20mirak.pdf>
- Tilden, J-Y., Saint-Jean, W., 1998. Historiques des alternatives menées en Haïti sur les réchauds améliorés. J. Synergies. 1, 2.
- USINGER, J. 1999. Les blanchisseries et les boulangeries en Haïti, de grandes consommatrices de bois de feu. J. synergies. 2, 6-7
- VICTOR, J.A., 2000. Le charbon de bois : mythes et réalité. J. synergies. 8, 2-4
- World Bank 1996 – Forest and Park Protection technical Assistance Project with Annexes for national park management and Buffer Zone Management
- Young, P. & Altidor, J.R., 1997. Kerosene: cooking fuel of the future. Fact or fiction?, (Edition spéciale) BME, Port-au-Prince Haïti, PP. 50.

LES PARTIES ANNEXES

Annexe A. : Sous-questions de la problématique centrale du travail

1^{ère} Série de questionnements I : Généralités sur le projet :

1. Quels sont les antécédents de la mise en oeuvre du projet ?
2. Quels ont été la/les approches, les outils et les mécanismes de suivi mobilisés par l'équipe d'exécution pour mettre en oeuvre ce projet ? Et, pour quel niveau d'adéquation non seulement par rapport aux réalités sociétales mais aussi, au contexte environnemental global et aux limitations technico-financières ?
3. Quel a été le niveau d'implication et d'engagement effectifs des différents groupes d'acteurs par rapport aux responsabilités qui ont été fixées dans les documents de référence du projet ?
4. Quel a été le niveau de légitimité et de crédibilité de ces acteurs ? Et en conséquence, quels ont été les critères de représentativité appliqués dans le choix des acteurs clés devant intégrer le comité de pilotage ?
5. Qui et/ou quoi ont été les cibles réelles du projet sur le terrain ?
6. Par rapport à la ligne de base existante (études diagnostics ex-ante de base très éventuellement, etc.), qu'est ce qui pourrait limiter l'évaluateur à approfondir ses réflexions structurantes sur une base SMART38 ?
7. Comment évolue (Approche APA : Avant-Pendant-Après) les degrés de perception des acteurs clés et communautés bénéficiaires par rapport au projet ?

2^{ème} Série de questionnements : Dimensionnement de la sexospécificité dans le projet :

1. Est-ce que les questions d'inégalité de genre et de discrimination sont prises en compte dans l'appui au développement des chaînes de valeur (initiative en lien à l'adaptation, au développement et/ou à la conservation) ?
2. Comment on peut concevoir des interventions qui bénéficieront à la fois aux hommes et aux femmes ?
3. Comment les interventions visant la promotion de l'égalité de genre au sein des chaînes de valeurs peuvent-elles contribuer à réduire la pauvreté ?
4. Quel est le pourcentage d'hommes et de femmes qui travaille dans ce secteur et dans cette chaîne de valeur³⁹ (cf. DASACC), par activité et par fonction (approvisionnement, production, transformation, transport, protection, conservation, etc.) ?
5. Quelle est la division sexuelle du travail, les rôles et les différentes fonctions occupés par les hommes et les femmes dans les différents segments de la chaîne (production, transformation, commerce et négoce, consommateurs, gestion, protection, taxation, etc.) ?
6. Est-ce que les femmes sont plus présentes dans certaines activités ? Est-ce qu'elles sont présentes dans les étapes à forte valeur ajoutée ? Quelles sont les activités les plus rentables et qui génèrent des revenus dans les différents contextes ?
7. Les femmes sont-elles visibles ? Leur travail est-il valorisé ? Comment les femmes se perçoivent-elles ? Comment sont-elles perçues par les hommes et la communauté dans son ensemble ? Le travail qu'elles effectuent est-il temporaire ? Saisonnier ? Est-ce que les femmes font partie de la main d'oeuvre non-rémunérée ?
8. Quels sont les droits des hommes et des femmes ? Quels sont les caractéristiques et les facteurs qui déterminent l'accès des hommes et des femmes aux différents types de ressources et le pouvoir de décision concernant leur utilisation (ressources naturelles, productives, services) ?
9. Quel accès les femmes ont-elles à l'information sur la production, les organisations et les différents services disponibles ? À travers quels moyens de communication ? Ces moyens sont-ils adaptés ?
10. Qui détient la terre, les arbres, les récoltes ?
11. Est-ce que l'accès à l'information est plus problématique pour les productrices concentrées dans les chaînes de valeur "féminines" ou mixtes ? Pour les femmes actives dans d'autres segments de la chaîne ? (commercialisation, transformation, etc.) ?
12. Si c'est le cas, pourquoi ? Et, quelles sont les principales contraintes que rencontrent les femmes dans les différents segments de la chaîne ? (faible niveau d'instruction, isolement des femmes et moindre accès aux réseaux, projets et programmes, faible visibilité au sein des segments de la chaîne, moindre contrôle de l'information, etc.)
13. Est-ce qu'il existe des données pertinentes aux questions de genre sur des segments de la chaîne en particulier (par ex. augmenter l'offre de produits aux consommateurs à faible revenu pour améliorer la nutrition et les conditions de vie) ?
14. Comment les groupes marginalisés et les autres acteurs peuvent-ils obtenir des informations sur les services de soutien disponibles dans le secteur ou sur les marchés ?
15. Est-ce qu'il existe des relations de pouvoir inégales ? Des discriminations ou de l'exclusion liée au genre ?
16. Quelles capacités les femmes ont-elles pour influencer les décisions, les politiques et les programmes à tous les niveaux ?
17. Ont-elles accès aux espaces de pouvoir ? Au comité de pilotage du projet d'Adaptation au Changement Climatique (sur demande ou sur invitation) ? Aux lieux de pouvoir ? (conseil municipal, parlement, etc.) ? Sont-elles l'occasion de s'exprimer ? Leurs voix sont-elles entendues ? Écoutées ? Quelles voix de femmes ?
18. Est-ce qu'elles établissent des alliances stratégiques avec des institutions travaillant dans le domaine du genre, telles que des organisations ou plates-formes oeuvrant pour la promotion des droits des femmes ?
19. Est-ce que les organisations travaillant dans le domaine du genre dans ce secteur et les groupes de producteurs et de productrices participent aux processus décisionnels aux niveaux du dialogue sur les politiques et de la planification ?

3^{ème} série de questionnements : Aspects en rapport aux scenarii à envisager en vue d'ajuster, d'inverser et/ou d'améliorer certaines tendances (cf. mauvaises pratiques) :

1. En fait, quels ont été les goulets d'étranglements ? Et, quelles ont été les stratégies d'adaptation, de mitigation et/ou d'atténuation développées par l'équipe projet en vue de diminuer les retombées négatives liées à ces difficultés prévisibles ou émergentes par rapport à la dynamique GENRE ?
2. Les risques potentiels ont-ils été bien établis dès l'élaboration de la matrice logique du document de projet ? et, quelles ont été les leçons apprises ?
3. Comment sont structurées les relations causales entre la mise en oeuvre du projet et ses effets ?
4. Par rapport aux difficultés persistantes et cuisantes, est-il encore possible d'envisager des stratégies viables pour redresser la barre pour une meilleure intégration GENRE ? Si oui, quels sont les scenarii envisageables ?
5. Quelle est le mécanisme à mettre en place et/ou à conforter pour assurer une prise en charge ex-post ? Quelle légitimité et quel niveau de crédibilité ? Et, à quel niveau cette structure accuse un certain encrage à travers les collectivités bénéficiaires? et enfin,
6. Des outils de fonctionnalité ont-ils été produits dans une démarche de co-construction en vue de garantir une meilleure appropriation des legs en vue de faciliter une meilleure prise en charge post-projet par les institution et/ou communautés bénéficiaires ; dans une perspective de durabilité ?
7. Quels sont les meilleures conditions à créer pour s'assurer ou garantir une gestion saine, rationnelle, efficace, financièrement soutenable, vivable et pérenne des acquis de ce projet par rapport aux sensibilités en rapport à la sexospécificité?

Entres autres, voilà, les principales questions qui ont fait l'objet des échanges avec les différentes catégories d'acteurs dans le cadre de ce travail.

Graphisme:
Shakespeare Méroné / GraphZone
smerone@graphzone.net
www.graphzone.net

